

RCS : RENNES Code greffe : 3501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2002 B 00121 Numéro SIREN : 403 227 796 Nom ou dénomination : SAMSIC
--

Ce dépôt a été enregistré le 12/11/2020 sous le numéro de dépôt 12528

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise :SAS SAMSIC

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*12

Adresse de l'entreprise6rue de chatillon 35570 CESSON SEVIGNE

Durée de l'exercice précédent*12

Numéro SIRET*40322779600048

Néant

				Exercice N clos le, 31122019		N-1 31122018			
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA							
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC				
		Frais de développement *	CX		CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	40 397 499	AG	156 154	40 241 344	40 258 932	
		Fonds commercial (1)	AH	100 227 149	AI	14 787	100 212 362	100 008 145	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK				
		Avances et acomptes sur immobilisa- tions incorporelles	AL		AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	11 323	AO		11 323	11 323	
		Constructions	AP	91 018	AQ	81 616	9 402	12 340	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	27 972 224	AS	21 925 374	6 046 850	6 032 921	
		Autres immobilisations corporelles	AT	31 364 073	AU	19 464 919	11 899 154	12 592 599	
		Immobilisations en cours	AV		AW			117 467	
		Avances et acomptes	AX		AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT				
		Autres participations	CU	386 175 332	CV	45 685 799	340 489 533	336 141 983	
		Créances rattachées à des participations	BB	274 806 997	BC		274 806 997	260 007 167	
		Autres titres immobilisés	BD	1 500	BE		1 500	2 175 135	
		Prêts	BF	200 970	BG		200 970	263 706	
		Autres immobilisations financières*	BH	3 017 765	BI		3 017 765	3 524 601	
	TOTAL (II)		BJ	864 265 855	BK	87 328 650	776 937 205	761 146 326	
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
En cours de production de biens			BN		BO				
En cours de production de services			BP		BQ				
Produits intermédiaires et finis			BR		BS				
Marchandises			BT		BU				
CRÉANCES		Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW				
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	16 940 297	BY	103 199	16 837 097	18 567 717	
		Autres créances (3)	BZ	22 381 368	CA		22 381 368	36 506 863	
DIVERS		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	5 000 000	CE		5 000 000	5 000 000	
	Disponibilités	CF	41 039 199	CG		41 039 199	28 260 861		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	642 723	CI		642 723	1 000 888		
	TOTAL (III)	CJ	86 003 587	CK	103 199	85 900 387	89 336 331		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW							
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM							
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN	76 505			76 505	194 937		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	950 345 949	1A	87 431 850	862 914 098	850 677 595		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an		CR			
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :		Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS SAMSIC							Néant ☐ *		
			Exercice N					Exercice (N – 1)	
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue <div><div>biens *</div><div>services *</div></div>	FD		FE		FF			
		FG	61 921 395	FH		FI	61 921 395	58 875 734	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	61 921 395	FK		FL	61 921 395	58 875 734	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	1 906 411	2 185 156	
	Autres produits (1) (11)					FQ	610	10 591	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	63 828 418	61 071 482	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	315 529	496 095	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	28 712 168	19 347 084	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	790 752	1 099 240	
	Salaires et traitements*					FY	3 812 955	3 507 936	
	Charges sociales (10)					FZ	1 845 893	1 625 165	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations <div><div>– dotations aux amortissements*</div><div>– dotations aux provisions*</div></div>				GA	5 892 092	5 768 038	
						GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC	69 858	48 272	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		16 900	
	Autres charges (12)					GE	192 679	22 297	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	41 631 928	31 931 030	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	22 196 489	29 140 452		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	43 617 477	14 740 977	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	39 874	81 589	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	51 057	42 407	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	25 295 248	4 499 407	
	Différences positives de change					GN	1 811	40 530	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	69 005 470	19 404 911	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	449 455	15 600	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	12 441 558	13 395 294	
	Différences négatives de change					GS	4 340	80 503	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	23 612 274		
	Total des charges financières (VI)					GU	36 507 629	13 491 399	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	32 497 840	5 913 512		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	54 694 330	35 053 964		

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise										SAS SAMSIC		Néant ☐ *				
										Exercice N		Exercice N - 1				
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion										HA					
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *										HB	849 984	2 321 465			
	Reprises sur provisions et transferts de charges										HC	812 906	116 681			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)										HD	1 662 890	2 438 146			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)										HE	11 345	201 796			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *										HF	1 744 937	3 706 264			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions										HG	277 050	476 866			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)										HH	2 033 332	4 384 926			
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)												HI	(370 441)	(1 946 779)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)												HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)												HK	7 654 661	3 507 622		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)												HL	134 496 779	82 914 540		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)												HM	87 827 551	53 314 977		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)												HN	46 669 228	29 599 563		
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme										HO				
	(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)										HY		6 009 977		
	(3)	Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier										IG				
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)										HP				
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées										HQ				
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées										1H				
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)										1J	43 617 477	14 740 977		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)										1K	3 892 562	3 243 029		
	(6ter)	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)										HX				
	(9)	Dont transferts de charges										RC				
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)										RD				
	(11)	Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS A5										A1	1 841 035	2 152 256		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)										A2				
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)										A3				
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 obligatoires A9										A4				
	(13)	Dont cotisations facultatives Madelin A7 Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8														
	(7)	joindre en annexe) : Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le										Exercice N				
	CESSIONS IMMOBILISATIONS												Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
	LITIGE TIERS												944 937		843 166	
	PROVISION FILIALE												800 000			
BONI DE FUSION												277 050		812 906		
PENALITE												1 345		6 818		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N					
												Charges antérieures		Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ETAT ANNEXE à : 4 - COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation

N° 2053

1 / 1

SAS SAMSIC
403227796 IS1

31/12/2019

Détail produits et charges exceptionnels

[illegible]

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SAS SAMSIC</u>													Néant ☐ *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS					Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
							1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
							2				3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I	CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II	KD	140 430 095	KE		KF	204 216		
CORPORELLES	Terrains						KG	11 323	KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ	85 763	KK		KL			
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM		KN		KO			
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP	5 255	KQ		KR			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	28 388 624	KT		KU	3 459 720		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *					KV	16 438 952	KW		KX	518 690		
		Matériel de transport*					KY	10 428 656	KZ		LA	2 074 149		
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	4 600 225	LC		LD	290 404		
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours						LH	117 467	LI		LJ	182 504		
	Avances et acomptes						LK		LL		LM			
	TOTAL III						LN	60 076 268	LO		LP	6 525 469		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T		
		Autres participations						8U	666 562 311	8V		8W		
Autres titres immobilisés						1P	2 175 135	1R		1S	1 500			
Prêts et autres immobilisations financières						1T	3 788 307	1U		1V	127 560			
TOTAL IV						1Q	672 525 755	1R		1S	129 060			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØG	873 032 118	ØH		ØJ	6 858 746			
CADRE B		IMMOBILISATIONS			Diminutions			Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence				
					par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice					
		1					2		3		4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement			TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles			TOTAL II	IO		LV	9 663	LW	140 624 649	1X			
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY	11 323	LZ			
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB	85 763	MC				
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF				
		Inst. gales, agencts et am. des constructions			IS		MG		MH	5 255	MI			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ	3 876 120	MK	27 972 224	ML			
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers			IU		MM	608 057	MN	16 349 585	MO			
		Matériel de transport			IV		MP	2 015 472	MQ	10 487 332	MR			
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier			IW		MS	363 473	MT	4 527 156	MU			
		Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX			
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ	299 972	NA		NB			
	Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF			
	TOTAL III				IY		NG	7 163 096	NH	59 438 640	NI			
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7		ØW			
	Autres participations				IØ		ØX	5 579 981	ØY	660 982 330	ØZ			
	Autres titres immobilisés				I1		2B	2 175 135	2C	1 500	2D			
	Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E	697 132	2F	3 218 735	2G			
	TOTAL IV				I3		NJ	8 452 249	NK	664 202 566	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		ØK	15 625 009	ØL	864 265 855	ØM				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS SAMSIC												Néant ☐ *							
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *																	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES				Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice						
Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CY				EL				EM				EN			
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II				PE	148 230			PF	17 587			PG	9 663			PH	156 154		
Terrains				PI				PJ				PK				PL			
Constructions	Sur sol propre			PM	26 999			PN				PO				PQ	26 999		
	Sur sol d'autrui			PR				PS				PT				PU			
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions			PV	51 678			PW	2 938			PX				PY	54 616		
Installations techniques, matériel et outillage industriels				PZ	22 537 796			QA	3 146 717			QB	3 759 139			QC	21 925 374		
Autres	Inst. générales., agencements, aménagement divers			QD	11 046 705			QE	959 695			QF	561 596			QG	11 444 804		
	immobilisations corporelles	Matériel de transport			QH	4 114 867			QI	1 493 051			QJ	1 234 845			QK	4 373 073	
Matériel de bureau et informatique, mobilier			QL	3 733 683			QM	272 103			QN	358 745			QO	3 647 041			
Emballages récupérables et divers			QP				QR				QS				QT				
TOTAL III				QU	41 309 614			QV	5 874 505			QW	5 914 327			QX	41 471 909		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)				ØN	41 457 844			ØP	5 892 092			ØQ	5 923 990			ØR	41 628 064		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																	
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice					
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel							
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6					
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1					
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8					
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6					
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4					
Ins. gales, agenc et am. des const.		S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2					
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9					
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7					
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5					
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3					
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1					
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8					
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL							NM							NO			
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV					
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)				NY	Total général non ventilé (NW-NY)				NZ							
CADRE C																			
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*				Montant net au début de l'exercice				Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements				Montant net à la fin de l'exercice					
Frais d'émission d'emprunt à étaler										Z9					Z8				
Primes de remboursement des obligations										SP					SR				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise **SAS SAMSI**Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	E0	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { – incorporelles – corporelles – titres mis en équivalence – titres de participation – autres immobilisa- tions financières (1)*	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		02	03	04	05
		9U	9V	9W	9X
		06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises { – d'exploitation – financières – exceptionnelles		UE	UF	UH	
		UG	UH	UH	
		UJ	UK	UK	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation

1 / 1

31/12/2019

[illegible]

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>SAS SAMSIC</u>										Néant ☐ *			
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut 1			A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				UL	274 806 997		UM			UN	274 806 997	
	Prêts (1) (2)				UP	200 970		UR			US	200 970	
	Autres immobilisations financières				UT	3 017 765		UV			UW	3 017 765	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA	208 191		208 191					
	Autres créances clients				UX	16 732 105		16 732 105					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée* <u>UO</u>)				ZI								
	Personnel et comptes rattachés				UY	291 780		291 780					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	1 203 670		1 203 670					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN								
		Divers			VP	27 516		27 516					
	Groupe et associés (2)				VC	16 670 431		16 670 431					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	4 187 970		4 187 970					
	Charges constatées d'avance				VS	642 723		642 723					
	TOTAUX				VT	317 990 121		VU	39 964 388		VV	278 025 733	
RENOIS	(1)	Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice		VD	39 954							
			– Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE	129 342							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4		
Emprunts obligataires convertibles (1)				7Y									
Autres emprunts obligataires (1)				7Z	32 877 505		32 877 505						
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)		à 1 an maximum à l'origine		VG	1 439 861		1 439 861						
		à plus d'1 an à l'origine		VH	144 520 513		48 949 328		95 571 184				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				8A	240 976 345				240 976 345				
Fournisseurs et comptes rattachés				8B	5 747 578		5 747 578						
Personnel et comptes rattachés				8C	2 164 426		2 164 426						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				8D	638 339		638 339						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			8E	3 222 203		3 222 203						
	Taxe sur la valeur ajoutée			VW	2 553 704		2 553 704						
	Obligations cautionnées			VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés			VQ	191 196		191 196						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				8J									
Groupe et associés (2)				VI	33 850 561		33 850 561						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				8K	1 148 170		1 148 170						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *				ZZ									
Produits constatés d'avance				8L	15 573		15 573						
TOTAUX				VY	469 345 979		VZ	132 798 450		336 547 529			
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ			(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK			* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Désignation de l'entreprise : <u>SAS SAMSIC</u>										Néant ☐ *		Exercice N, clos le : <u>31122019</u>	
I. RÉINTÉGRATIONS										BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WA	46 669 228
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)										WB		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)			WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			WE	62 875	XE	85 975	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)			WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)			WG	23 100			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))			RB				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)			WI	919 768	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)			XX		XW	921 113	
	Amendes et pénalités			WJ	1 345	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *			XZ				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*											XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)											I7	7 654 661
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE			WL	11 107	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI			L7		K7	11 107
Régimes d'imposition particuliers et impositions différenciées	Moins-values nettes à long terme			{ - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %							I8		
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*			{ - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions							WN		
											WO		
											XR		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)													
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)			SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)			SW		WQ	25 178 104	
	Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)			SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro			M8				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage											Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage											Y3		
										TOTAL I	WR	80 520 189	
II. DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *											WT		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)											WU	26 051 509	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différenciées	Plus-values nettes à long terme			{ - imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19% - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs							WV		
											WH		
											WP		
											WW		
											XB		
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %										I6		
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*										WZ		
	Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts : (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation)			2A	420 599						XA	40 039 360	
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)											ZX		
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.											ZY	
	Majoration d'amortissement*											XD	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)			K9		Entreprises nouvelles 44 sexies			L2		XF	
		Pôle de compétitivité hors CICE (44 undecies)			L6		Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)			K3			
Zone franche urbaine -TE (44 octies, octies A)			ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)			1F					
Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)			PP		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)			PC					
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)											XS		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (	Dont déduction exceptionnelle (art. 39decies)			X9		Dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite			YH		YG	554 421	
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies A)			YA		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies C)			YC				
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies B)			YB		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies D)			YD				
						Créance dégagée par le report en arrière de déficit			ZI				
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage											Y2		
III. RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II	XH	66 645 292	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)									XI	13 874 897			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*									ZL				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*											XL		
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)									XN	13 874 897	XO		

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS SAMSIC				Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)				K5	
Déficits reportables (différence K4-K5)				K6	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)				YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice				ZT	(22 824)
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 2 du CGI *			ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *					
ECART DE CONVERSION			8X	194 937	8Y 76 505
PROVISION LES HALLES			8Z	277 050	9A
PROVISION SAMSIC ENVIRONNEMENT			9B		9C 812 906
Provisions pour dépréciation *					
PROVISION LES HALLES			9D	372 950	9E
PROVISION FI 13			9F		9G 1 684 311
PROVISION SAMSIC ENVIRONNEMENT			9H		9J 20 616 000
Charges à payer					
ORGANIC			9K	74 831	9L 61 787
			9M		9N
			9P		9R
			9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :			YN	919 768	YO 26 051 509
			↓		↓
			ligne WI		ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)				
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

SAS SAMSIC
403227796 IS1

31/12/2019

[illegible]

SAS SAMSIC
403227796 IS1

31/12/2019

[illegible]

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS SAMSIC															Néant ☐ *							
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			0C		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { – Réserve légale – Autres réserves		ZB													
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			0D	29 599 563			ZD	9 599 563													
	Prélèvements sur les réserves			0E				ZE	20 000 000													
				0F				ZF														
	TOTAL I			0F	29 599 563			(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II	ZH	29 599 563												
RENSEIGNEMENTS DIVERS															Exercice N :		Exercice N – 1 :					
ENGAGEMENTS	– Engagements de crédit–bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit–bail				J7		)	YQ														
	– Engagements de crédit–bail immobilier							YR														
	– Effets portés à l'escompte et non échus							YS														
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	– Sous–traitance							YT	1 317 009		1 302 583											
	– Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris et de copropriété en location pour une durée > 6 mois				J8	5 313 194	)	XQ	6 038 825		5 749 368											
	– Personnel extérieur à l'entreprise							YU	969 328		1 030 500											
	– Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)							SS	14 145 070		5 949 864											
	– Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages							YV														
	– Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles				ES		)	ST	6 241 934		5 314 767											
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052							ZJ	28 712 168		19 347 084											
	– Taxe professionnelle *, CFE, CVAE							YW	436 538		715 307											
	– Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers				ZS		)	9Z	354 214		383 933											
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052							YX	790 752		1 099 240											
T.V.A.	– Montant de la T.V.A. collectée							YY	12 879 297		12 175 653											
	– Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations							YZ	4 104 548		12 772 689											
DIVERS	– Montant brut des salaires *							0B	3 608 159													
	– Montant de la plus–value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *							0S														
	– Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *							ZK	1.00 %		5.00 %											
	– Numéro du centre de gestion agréé *				XP					– Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)				Si oui cocher 1 Sinon 0		ZR						
	– Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							RG														
	– Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies							RH														
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA	13 874 897	Plus-values à 15%	JK			Plus-values à 0%	JL												
					Plus-values à 19%	JM			Imputations	JC												
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD	67 150 795	Plus-values à 15%	JN			Plus-values à 0%	JO												
					Plus-values à 19%	JP			Imputations	JF												
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH	1	N° SIRET de la société mère du groupe				JJ	4	0	3	2	2	7	7	9	6	0	0	0	4

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058–NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SAS SAMSIC					Néant ☒
A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME (à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)					
Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Imposition répartie					
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
		N-8			
		N-9			
	TOTAL 2				
B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.					
☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)			☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)		
Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
TOTAL					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS SAMSIC

Néant

X *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,8 % ❷ .

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*-0 bis du CGI) ❶ *.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a *sexies*-0 du CGI) ❶ *.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ❶		Moins-values à 12,8 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ❸	Solde des moins-values à 12,8 % ❹
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ❶		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme ❸	Imputations sur le résultat de l'exercice ❹	Solde des moins-values à reporter col ❷=❷+❸+❹-❺-❻ ❺
		À 19 %, 16,5 % ⁽¹⁾ ou à 15 % ❷	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 du CGI) ❸	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies</i> -0 bis du CGI) ❹			
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS SAMSIC					Néant ☒ *		
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N							
			Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
			taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)		1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2					
TOTAL (lignes 1 et 2)		3					
Prélèvements opérés {	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)		6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°,6°,7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)							
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve			montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③		ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS SAMSIC															Néant					*																																						
Exercice ouvert le : 01012019 et clos le : 31122019															Durée en nombre de mois					12																																						
DECLARATION DES EFFECTIFS																																																										
Effectifs moyens du personnel															YP		32.00																																									
Dont apprentis															YF																																											
Dont handicapés															YG																																											
Effectifs affectés à l'activité artisanale															RL																																											
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE																																																										
I Chiffre d'affaires de référence CVAE																																																										
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises															OA		61 921 395																																									
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés															OK																																											
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante															OL																																											
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges															OT		1 304 986																																									
TOTAL 1															OX		63 226 382																																									
II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																																																										
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)															OH		610																																									
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation															OE																																											
Subventions d'exploitation reçues															OF																																											
Variation positive des stocks															OD																																											
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée															OI		132 624																																									
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation															XT																																											
TOTAL 2															OM		133 235																																									
III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																																																										
Achats															ON		825 114																																									
Variation négative des stocks															OQ																																											
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances															OR		22 889 078																																									
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.															OS		4 924 464																																									
Taxes déductibles de la valeur ajoutée															OZ																																											
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)															OW		192 679																																									
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée															OU																																											
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois															O9		4 971 358																																									
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante															OY																																											
TOTAL 3															OJ		33 802 695																																									
IV Valeur ajoutée produite																																																										
Calcul de la Valeur Ajoutée															TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3					OG		29 556 922																																				
V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises																																																										
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)															SA		29 556 922																																									
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE																																																										
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.																																																										
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE															EV		X																																									
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)															GX		63 226 382																																									
Effectifs au sens de la CVAE															EY		31.00																																									
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)															HX		1 685 222 754																																									
Période de référence															GY		0		1		/		0		1		/		2		0		1		9		GZ		3		1		/		1		2		/		2		0		1		9	
Date de cessation															HR						/						/																															

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1

1

(1)

Néant

*

EXERCICE CLOS LE

31122019

N° SIRET

4 0 3 2 2 7 7 9 6 0 0 0 4 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS SAMSIC

ADRESSE (voie)

6 rue de chatillon

CODE POSTAL

35570

VILLE

CESSON SEVIGNE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 1 409 389

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

SAS

Dénomination

F . F . R

N° SIREN (si société établie en France)

453645251

% de détention

93.96

Nb de parts ou actions

1 409 389

Adresse :

N°

6

Voie

r . DE CHATILLON

Code Postal

35510

Commune

CESSON - SEVIGNE

Pays

FRA

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance : Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance : Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1 / 2

(1)

Néant

*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE31122019N° SIRET40322779600048

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISESAS SAMSIC

ADRESSE (voie)6 rue de chatillon

CODE POSTAL35570VILLECESSON SEVIGNE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

12

Forme juridique		Dénomination	ATIKS		
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	20.00		
Adresse :	N°	Voie	CHEMIN DU PONT CENTENAIRE		
	Code Postal	Commune	Pays		
	01228	PLANE LES OUATES	CHE		

Forme juridique	SCI	Dénomination	SCI TOM		
N° SIREN (si société établie en France)	444769061	% de détention	100.00		
Adresse :	N°	Voie	ZAC Lieudit Les Longues Raies		
	Code Postal	Commune	Pays		
	60160	LA CROIX SAINT OUVEN	FRA		

Forme juridique	SCI	Dénomination	SCI CASAM AEROPORT		
N° SIREN (si société établie en France)	503268005	% de détention	50.00		
Adresse :	N°	Voie	6 RUE DE CHATILLON		
	Code Postal	Commune	Pays		
	35510	CESSON SEVIGNE	FRA		

Forme juridique	SARL	Dénomination	CASAM		
N° SIREN (si société établie en France)	503131955	% de détention	50.00		
Adresse :	N°	Voie	RUE DE CHATILLON		
	Code Postal	Commune	Pays		
	35577	CESSON SEVIGNE	FRA		

Forme juridique	SAS	Dénomination	SAMSIC RH		
N° SIREN (si société établie en France)	385052618	% de détention	95.20		
Adresse :	N°	Voie	RUE DE CHATILLON		
	Code Postal	Commune	Pays		
	35510	CESSON-SEVIGNE	FRA		

Forme juridique	SA	Dénomination	SANGES		
N° SIREN (si société établie en France)	385103023	% de détention	100.00		
Adresse :	N°	Voie	r. de chatillon		
	Code Postal	Commune	Pays		
	35577	CESSON SEVIGNE	FRA		

Forme juridique	SAS	Dénomination	SAMSIC 3		
N° SIREN (si société établie en France)	428694541	% de détention	100.00		
Adresse :	N°	Voie	r. DE CHATILLON		
	Code Postal	Commune	Pays		
	35510	CESSON-SEVIGNE	FRA		

Forme juridique	SAS	Dénomination	HOLDING SP PROPLETE		
N° SIREN (si société établie en France)	480016468	% de détention	100.00		
Adresse :	N°	Voie	r. de Chatillon		
	Code Postal	Commune	Pays		
	35510	Cesson Sévigné	FRA		

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

2

2

(1)

Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31122019

N° SIRET 4 0 3 2 2 7 7 9 6 0 0 0 4 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS SAMSIC

ADRESSE (voie) 6 rue de chatillon

CODE POSTAL 35570 VILLE CESSON SEVIGNE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5 12

Forme juridique SAS Dénomination SAMSIC LES HALLES

N° SIREN (si société établie en France) 811694256 % de détention 100.00

Adresse : N° 7 Voie r. FRANCIS DE PRESSENSE

Code Postal 93200 Commune ST-DENIS Pays FRA

Forme juridique SARL Dénomination SAM'AIDE

N° SIREN (si société établie en France) 794435008 % de détention 75.00

Adresse : N° Voie 755 RUE DE LA PEYENNIERE

Code Postal 53100 Commune MAYENNE Pays FRA

Forme juridique SAS Dénomination SAMSIC FACILITY MANAGEMENT

N° SIREN (si société établie en France) 429884703 % de détention 100.00

Adresse : N° 6 Voie rue de chatillon

Code Postal 35510 Commune CESSON SEVIGNE Pays FRA

Forme juridique SASU Dénomination SAMSIC V

N° SIREN (si société établie en France) 453727976 % de détention 96.40

Adresse : N° 6 Voie r. DE CHATILLON

Code Postal 35510 Commune CESSON-SEVIGNE Pays FRA

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

SAMSIC
Société par actions simplifiée
Au capital de 45 000 000 €
Siège social : 6 rue de Châtillon – La Rigourdière
35510 CESSON SEVIGNE
403 227 796 RCS RENNES

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2020

L'an deux mille vingt,
Le trente juin
A dix-huit heures,

Au siège social de la société SAMSIC (ci-après la « Société »), les associés se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle sur la convocation qui leur a été faite par le Président en application des dispositions statutaires.

Il a été établi une feuille de présence à laquelle ont été annexés les pouvoirs des associés représentés par des mandataires associés et qui a été émarginée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance.

Monsieur Thierry GEFFROY, en sa qualité de Président de la Société, préside la présente assemblée.

Monsieur Guy ROULLEAU est désigné comme secrétaire de séance.

Le bureau ainsi constitué, Monsieur Le Président déclare la séance ouverte.

La société KPMG AUDIT OUEST, Commissaire aux comptes titulaire de la Société, régulièrement convoquée, est absente et excusée.

I – Conformément à la feuille de présence arrêtée et certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, Monsieur Le Président constate que l'assemblée générale réunissant le quorum requis est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer en tant qu'assemblée générale ordinaire annuelle.

II - Monsieur Le Président dépose ensuite sur le bureau les documents suivants qui sont mis à la disposition de l'assemblée :

- les statuts à jour de la Société ;
- l'inventaire de l'actif et du passif de la société clos le 31 décembre 2019 ;
- le bilan, le compte de résultat et annexes à la même date ;
- les comptes consolidés à la même date ;
- le rapport de gestion du Président sur l'activité de la Société et du groupe durant l'exercice écoulé ;
- le rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels et sur les comptes consolidés ainsi que le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de Commerce;

TG

GR

- les exemplaires originaux des lettres de convocation remises en mains propres à chaque associé;
- la copie de la lettre de convocation adressée par courriel avec A/R au Commissaire aux comptes ainsi que l'accusé de réception électronique ;
- la feuille de présence à l'assemblée à laquelle sont annexés, le cas échéant, les pouvoirs des associés représentés par des mandataires associés.

Puis Monsieur le Président déclare que le texte des résolutions ainsi que tous les documents et informations permettant aux associés de se prononcer en toute connaissance de cause sur les résolutions présentées à leur approbation ont été communiqués à chaque associé conformément aux dispositions des statuts.

Le Président précise également que les documents et renseignements prévus par les dispositions et réglementaires ont été communiquées au Commissaire aux comptes dans les délais prévus par la loi ou les statuts.

L'assemblée lui donne acte de ces déclarations.

III - Monsieur le Président rappelle ensuite que l'assemblée générale est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Présentation du rapport de gestion du Président sur l'activité de la Société et présentation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019 ;
- Présentation des rapports du Commissaire aux comptes sur l'exécution de sa mission au cours de l'exercice 2019 et sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de Commerce ;
- Approbation desdites conventions ainsi que des comptes et opérations de l'exercice et quitus au Président et au Commissaire aux comptes ;
- Approbation des charges non déductibles ;
- Affectation des résultats de l'exercice 2019 ;
- Présentation du rapport du Président sur la gestion du groupe consolidé ;
- Présentation du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes consolidés ;
- Approbation desdits comptes consolidés ;
- Questions diverses ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

Monsieur le Président procède à la présentation des comptes de l'exercice, par une lecture détaillée du bilan, compte de résultat et annexes afférents à l'exercice 2019 ainsi que des comptes consolidés.

Puis il donne lecture du rapport de gestion du Président exposant l'activité de la Société au cours de l'exercice écoulé, les résultats de cette activité et les progrès réalisés, les difficultés rencontrées et les perspectives d'avenir.

Il est ensuite donné lecture :

- du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels,
- du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L.227-10 du Code de Commerce ;
- du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes consolidés.

Enfin, Monsieur Le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées, personne ne demandant plus la parole, Monsieur Le Président met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour.

 GR

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu :

- la lecture du rapport de gestion du Président sur l'activité et la situation de la Société au titre de l'exercice 2019 ;
- la lecture des comptes de l'exercice, bilan, compte de résultat et annexes ;
- la lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur l'exécution de sa mission au cours de cet exercice ;

approuve le compte de résultat et le bilan dudit exercice tels qu'ils lui sont présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports et faisant apparaître un résultat bénéficiaire de 46 669 228 euros.

En application de l'article 223 quater du Code général des impôts, elle approuve les dépenses et charges visées à l'article 39-4 dudit Code, qui s'élèvent à un montant global de 87 320 euros ainsi que l'impôt y afférent.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus au Président et au Commissaire aux comptes de l'exécution de leurs mandats au titre de l'exercice 2019.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, connaissance prise des comptes annuels de l'exercice écoulé et du rapport de gestion du Président, approuve la proposition d'affectation du Président et, après avoir constaté l'existence de sommes distribuables composées de :

- | | |
|--------------------------|-------------------|
| - Résultat de l'exercice | 46 669 228 Euros |
| - Autres Réserves | 177 461 425 Euros |
| | ===== |

Total égal aux sommes distribuables	224 130 653 Euros
--	--------------------------

Décide de les affecter ainsi qu'il suit :

- | | |
|---|-------------------|
| - En distribution de dividendes, à hauteur de | 100 000 000 Euros |
| - Le solde en Autres Réserves | 124 130 653 Euros |
| | ===== |

Total égal aux sommes distribuables	224 130 653 Euros
--	--------------------------

Conformément aux dispositions de l'article 243 Bis du Code Général des Impôts, l'assemblée générale constate le montant des dividendes distribués au cours des trois derniers exercices sont les suivants :

EXERCICE	Dividende éligible à l'abattement	Dividende non éligible à l'abattement
2016	3 000 000 €	/
2017	3 000 000 €	/
2018	20 000 000 €	/

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve successivement, dans les conditions de l'article L. 227-10 du Code de commerce, chacune des conventions visées par les dispositions de cet article et telles que mentionnées dans le rapport spécial du Commissaire aux comptes.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport de gestion du Groupe et du rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés, approuve les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2019 tels qu'ils lui sont présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

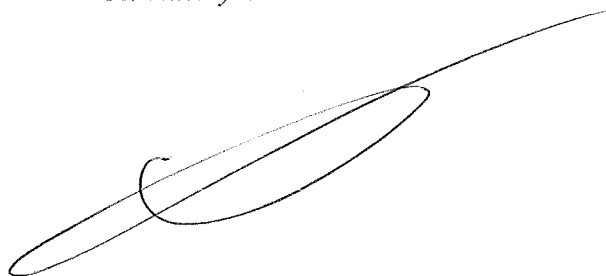
L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour accomplir toutes formalités et effectuer tous dépôts requis

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à dix-huit heures trente.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par les membres du bureau après lecture.

Le Président
M. Thierry GEFFROY

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping loop followed by a smaller, more intricate flourish.

Le Secrétaire
M. Guy ROULLEAU

A handwritten signature in black ink, featuring a large, open loop at the top and a series of smaller, overlapping strokes below it.



Rapport de gestion du Président

Exercice clos le 31 décembre 2019

**LE SERVICE
A UN NOM**

SAMSIC



SAMSIC
Société par actions simplifiée au capital de 45 000 000 €
Siège social : 6 rue de Châtillon – La Rigourdière
35510 CESSON SEVIGNE
403227796 RCS RENNES
(Ci-après la « Société »)

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2020

Chers Associés,

I - OBJET DE LA REUNION

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle conformément aux dispositions légales, réglementaires et statutaires afin notamment (i) d'examiner les comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos 31/12/2019 et vous rendre compte de l'activité de notre Société et du Groupe SAMSIC pendant ledit exercice et (ii) d'approuver les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce.

Nous vous précisons que les comptes de la Société soumis ainsi à votre approbation ont été établis selon les formes prescrites par le plan comptable en vigueur.

Les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2019 font apparaître un résultat bénéficiaire de 46 669 228 euros.

II - ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE 2019

Nous vous rappelons que dans le cadre de l'adhésion de la Société à la convention d'animation conclue entre les sociétés FOR-BZH (anciennement dénommée F.F.R) et FFJ, d'une part, et l'ensemble des filiales et sous-filiales de la Société d'autre part, cette dernière a appliqué la politique globale et la stratégie définies pour le Groupe SAMSIC dont elle fait partie.

1°) Examen des comptes et résultats au cours de l'exercice écoulé

1.1. INFORMATIONS FINANCIERES

En €	2019	2018
Chiffres d'affaires	61 921 396	58 875 734
Traitement et salaires	3 812 955	3 507 937
Cotisations sociales	1 845 893	1 625 165
Dotations aux amortissements	5 892 093	5 768 039
Dotations provisions sur actif circulant	69 858	48 273
Dotations provisions risques et charges		16 900
Charges d'exploitation	41 631 929	31 931 030
Résultat d'exploitation	22 196 490	29 140 452
Résultat financier	32 497 841	5 913 512
Résultat courant avant impôt	54 694 330	35 053 965
Résultat net comptable	46 669 228	29 599 563



1.2. CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres atteignent un montant de 274 171 741 euros contre 247 502 513 euros au titre de l'exercice précédent.

1.3. DETTES FOURNISSEURS

En application des dispositions du Code de commerce, nous vous indiquons la décomposition, conformément aux tableaux établis par l'arrêté du 20 mars 2017 des délais de paiement de nos fournisseurs, faisant apparaître les factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu.

Article D. 441 I.- 1° C. com : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	1 à 30 jours	30 à 60 jours	61 à 90 jours	+90 jours	Total
Nombre de factures concernées					213
Montant total des factures concernées ht	137 849	236 446	- 19 901	- 339 277	15 117
Pourcentage du montant total des achats H.T. de l'exercice	0,47%	0,81%	-0,07%	-1,17%	0,05%

1.4. CREANCES CLIENTS

En application des dispositions du Code de commerce, nous vous indiquons la décomposition, conformément aux tableaux établis par l'arrêté du 20 mars 2017 des délais de paiement de nos fournisseurs, faisant apparaître les factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu.

CREANCES CLIENTS :

Article D. 441 I.- 2° C. com : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	1 à 30 jours	30 à 60 jours	61 à 90 jours	+90 jours	Total
Montant total des factures concernées ht	29 370	39 964	30 396	1 889 145	1 988 875
Nombre de factures concernées					205
Pourcentage du montant total des ventes H.T. de l'exercice	0,05%	0,06%	0,05%	3,05%	3,21%

1.5. LISTE DES SUCCURSALES

A la clôture de l'exercice 2019, nous vous informons que la Société ne dispose d'aucune succursale à l'exception de son siège social et établissement principal tous deux situés 6, rue de Châtillon – La Rigourdière, 35510 CESSON-SEVIGNE.

2°) Les progrès réalisés comparativement à l'exercice précédent et les difficultés rencontrées au cours de l'exercice

Notre Société a une activité de holding animatrice et de loueuse de fonds de commerce.

Ses résultats sont composés des dividendes reçus de ses filiales et plus généralement des produits issus de la gestion de son portefeuille de titres, des redevances de location-gérance ou de licence de marque et/ou de savoir-faire consenties aux filiales du Groupe SAMSIC.

Le chiffre d'affaires est en progression de +5.17% par rapport à l'exercice précédent. Le résultat net au 31 décembre 2019 est bénéficiaire et en augmentation de +57.66% comparativement à l'exercice précédent.

3°) Les activités de la Société en matière de recherche et de développement

Notre secteur d'activité ne requiert pas de mesures particulières en matière de recherche et de développement.

4°) Les événements importants survenus au cours de l'exercice écoulé

• GARANTIES

Aux termes de ses décisions du 14/05/19, le Président de la Société, prenant acte que la société commune de droit italien « ROMAGNANO SESIA EFFICIENZA ENERGETICA SRL », créée entre notre filiale italienne SAMSIC ITALIA et la société de droit italien SAUBER, sollicite un financement à hauteur de 850 000 € sur 10 ans dans le cadre de la réalisation de ses missions auprès de la banque Crédit Agricole Italie, a décidé d'autoriser la Société à signer un accord de garantie maison mère au profit de ladite banque en garantie des engagements pris par la société ROMAGNANO SESIA EFFICIENZA ENERGETICA SRL vis-à-vis du Crédit Agricole Italie au titre du financement dont elle bénéficie.

Aux termes de ses décisions du 24/05/19, le Président de la Société, prenant acte que notre filiale de droit anglais REGENT OFFICE CARE Ltd, a besoin d'une ouverture de crédit à hauteur de 3 100 000 GBP jusqu'au 30/06/21 sollicitée auprès de la banque HSBC UK BANK Plc a décidé d'autoriser la mise en place d'une garantie sous forme de caution solidaire octroyée par la Société au profit de la banque HSBC UK BANK Plc en garantie de ladite ouverture de crédit au nom de REGENT OFFICE CARE Ltd.

Aux termes d'un acte SSP en date à CESSON SEVIGNE du 12/04/19, la Société a consenti directement au profit de la banque portugaise BNP PARIBAS SA – SUCURSAL EM PORTUGAL une garantie autonome à première demande (*Corporate Guarantee*) à hauteur de 1 250 000 € expirant le 31/12/2020 afin de permettre le renouvellement des lignes de garanties bancaires accordées par cette dernière au profit de notre filiale de droit portugais SAMSIC PORTUGAL FACILITY SERVICES, se substituant purement et simplement en totalité aux deux contre-garanties à première demande initialement consenties au profit de BNP PARIBAS France par la Société à hauteur respectivement de 750 000 € et 1 000 000 €.

Aux termes d'un acte SSP en date, à CESSON-SEVIGNE, du 22/07/2019, intitulé « Engagement de cautionnement » la Société s'est portée caution solidaire des filiales exerçant l'activité de travail temporaire auprès de AXA FRANCE IARD en garantie de la garantie financière consentie par cette dernière auxdites filiales. La caution est consentie jusqu'à concurrence d'un montant de 37 817 998 € en principal à compter de la date de signature jusqu'au 01/07/2020.

• DECISIONS COLLECTIVES

Aux termes des délibérations du 28/06/2019, l'assemblée générale ordinaire annuelle, constatant que les mandats des Commissaires aux comptes titulaire et suppléant arrivaient à expiration à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer en 2019 sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/18, a décidé en conséquence :

- De ne pas renouveler le mandat de Commissaire aux comptes titulaire de la société KPMG AUDIT OUEST et de nommer en remplacement : KPMG SA, société anonyme au capital de 5 497 100 euros dont le siège social est situé 2 avenue Gambetta, Tour Eqho – 92066 PARIS LA DEFENSE CEDEX, immatriculée au RCS de NANTERRE sous le numéro 775 726 417, pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer en 2025 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
- De ne pas renouveler le mandat de la société KPMG AUDIT NORMANDIE en qualité de Commissaire aux comptes suppléant et ne pas procéder à son remplacement dans la mesure où,

conformément aux dispositions de l'article L. 823-1, al. 2 du Code de commerce, la Société n'est désormais plus tenue de désigner un Commissaire aux comptes suppléant.

Aux termes des décisions unanimes du 15/07/2019, les associés, constatant la démission de la société F.F.R (nouvellement dénommée FOR-BZH) de son mandat de Président de la Société, ont unanimement décidé de nommer, à effet rétroactivement du 1^{er} juin 2019, pour une durée illimitée :

- M. Thierry GEFFROY en qualité de Président de la Société en remplacement de la SAS F.F.R démissionnaire ;
- M. Guy ROULLEAU en qualité de Directeur général de la Société ;
- La SAS F.F.R (nouvellement dénommée FOR-BZH) en qualité de Directeur général de la Société.

Aux termes desdites décisions unanimes les associés ont, unanimement fixé le montant des rémunérations mensuelles brutes de M. Thierry GEFFROY en qualité de Président et de M. Guy ROULLEAU en qualité de Directeur général.

Aux termes des décisions unanimes du 27/12/2019, les associés, considérant le bien fondé de l'émission de garanties de bonne exécution sous formes de garanties bancaires irrévocables et inconditionnelles par la banque BPN PARIBAS au profit des filiales de droit qatari Samsic Contracting & Services LLC et Samsic Consulting LLC, ont, unanimement décidé d'autoriser le renouvellement du principe de l'émission et la mise en place desdites Garanties sur la période démarrant le 1.01.2020 et expirant le 31.12.2020 et ne pouvant excéder la somme de 2 500 000 euros.

• CESSIONS D'ACTIONS

Par acte SSP en date du 10/07/2019, Mme Thérèse GAILLARD a cédé deux (2) actions lui appartenant au capital de la Société au profit de la SAS F.F.R (nouvellement dénommée FOR-BZH).

• MARQUES

Le 30/01/2020 la Société a déposé une demande d'extension de la marque internationale semi-figurative « SAMSIC » sur le territoire de la Suisse.

Le 31/07/2019 la Société a déposé auprès de l'office national de la propriété intellectuelle local, une demande d'enregistrement de la marque semi-figurative « S SAMSIC » en République Dominicaine.

• OPERATIONS DE DISSOLUTION-CONFUSION

Aux termes de déclarations de dissolution en date du 22/10/2019 la Société a, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code de commerce, décidé de la dissolution sans liquidation des sociétés SAMSIC SANTE SAINT JEAN et SAMSIC SANTE SAINT ETIENNE et de la transmission universelle du patrimoine desdites sociétés à son profit à effet du 29/11/2019.

Aux termes d'une déclaration de dissolution en date du 14/11/2019 la Société a, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code de commerce, décidé de la dissolution sans liquidation de la société SAMSIC ENVIRONNEMENT et de la transmission universelle du patrimoine de ladite société à son profit à effet du 31/12/2019.

Aux termes d'une déclaration de dissolution en date du 14/11/2019 la Société a, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code de commerce, décidé de la dissolution sans liquidation de la société FINANCIERE 13 et de la transmission universelle du patrimoine de ladite société à son profit à effet du 31/12/2019.

5°) Les événements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice et celle de l'établissement de ce rapport

Afin de tenir compte des modifications affectant la SAS F.F.R en qualité de Directeur Général de la Société à savoir, (i) substitution de la dénomination sociale « FOR-BZH » et, (ii) transfert de son siège social sis au 3 mail François Mitterrand, 35000 RENNES, à effet du 20/11/2019, la Société a procédé, au cours du 1^{er} semestre aux formalités afférentes d'inscriptions modificatives au RCS.

Le 02/01/2020 la Société a déposé une demande d'extension de la marque internationale semi-figurative « SAMSIC » au Canada.

Notre activité a commencé à être affectée par la crise sanitaire mondiale liée à la pandémie de COVID-19 au cours du premier trimestre 2020. La Société s'attend donc à un impact négatif sur ses états financiers au titre de cet exercice. Compte tenu du caractère récent de la pandémie, des mesures annoncées par le Gouvernement afin d'aider les entreprises ainsi que du manque de visibilité concernant le redémarrage de l'activité économique, la Société n'est pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré. Toutefois, à la date d'arrêt des comptes des états financiers 2019 de la Société, nous n'avons pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettraient en cause la capacité de la Société à poursuivre son exploitation.

Aux termes des décisions unanimes du 23/03/2020, les associés de la Société ont :

- Décidé d'autoriser le rachat par la Société, à effet du 30/03/2020, de 11 900 obligations remboursables en actions souscrites et inscrites au nom de la SARL FF.FJ dans les livres de la Société pour un prix intérêt compris, de 153 776 100 euros ;
- Pris acte de l'annulation, à effet du 30/03/2020, des 11 900 obligations remboursables en actions souscrites et inscrites au nom de la SARL FF.FJ dans les livres de la Société ;
- Constaté la démission de la SARL F.F.J de son mandat de Directeur Général de la Société et décidé que celle-ci prendra effet le 30/03/2020 ;
- Décidé d'autoriser le remboursement par la Société à la SAR F.F.J de la totalité des sommes dont cette dernière est créancière vis-à-vis de la Société au titre de la convention d'avance en compte courant du 27/06/2012 à savoir un montant intérêts compris, de 62 223 803 65 euros ;
- Décidé (i) d'approuver et d'autoriser la signature du contrat de crédits à conclure avec la Caisse Régionale du Crédit Agricole Mutuel d'Ille-et-Vilaine en qualité d'agent, Crédit Agricole Corporate and Investment Bank en qualité de coordinateur et agent de la documentation, la Caisse Régionale du Crédit Agricole Mutuel d'Ille-et-Vilaine et Crédit Agricole Corporate and Investment Bank en qualité d'arrangeurs mandatés bookrunners et prêteurs (le "Contrat de Crédits") pour un montant total, en principal, de 335 000 000 euros, (ii) d'approuver et d'autoriser la signature des documents de sûretés afférents au Contrat de Crédits, tel qu'ils sont définis « Documents de Sûretés » au procès verbal, et (iii) d'approuver et d'autoriser la signature des contrats de couverture afférents au Contrat de Crédits, tels qu'ils sont définis « Contrats de Couverture » au procès-verbal ;
- Décidé de conférer tous pouvoirs au Président de la Société avec faculté de délégation à l'effet de signer tous documents en vue de la réalisation des opérations susvisées autorisées.

Par acte SSP en date du 25/03/2020 la Société a conclu avec la Caisse Régionale du Crédit Agricole Mutuel d'Ille-et-Vilaine en qualité d'agent, Crédit Agricole Corporate and Investment Bank en qualité de coordinateur et agent de la documentation, la Caisse Régionale du Crédit Agricole Mutuel d'Ille-et-Vilaine et Crédit Agricole Corporate and Investment Bank en qualité d'arrangeurs mandatés bookrunners et prêteurs le Contrat de Crédit, les Documents de Sûretés et les Contrats de couverture. Le déblocage des fonds a eut lieu le 30/03/2020.

Aux termes des décisions unanimes du 27/03/2020, les associés de la Société, connaissance prise des projets de cession à effet du 30/03/2020, (i) de 18 actions de la Société par M. Gérard JICQUEL et (ii) de 75 002 actions par la SAR F.F.FJ, au profit de la SASU FOR-INVEST, ont décidé d'agréer cette dernière en qualité de nouvel associé de la Société, conformément aux dispositions de l'article 10 des statuts, à la date de la réalisation du transfert de la propriété des actions cédées.

Aux termes des décisions unanimes du 30/03/2020, les associés de la Société, connaissance prise du nantissement du compte de titres financiers (le « Nantissement du Compte de Titres Financiers ») à émettre en garantie du financement sollicité par la SASU FOR-INVEST auprès de ARKEA Banque Entreprises (les « Créanciers Nantis »), ont décidé :

- D'approuver le Nantissement du Compte de Titres Financiers et le projet de convention afférent ;
- D'agréer les Créanciers Nantis en qualité de nouvel associé en cas de réalisation du Nantissement du Compte de Titres Financiers ;
- De conférer tous pouvoirs au Président de la Société avec faculté de délégation, à l'effet de signer l'attestation de Nantissement du Compte de Titres Financiers.

A la date du 30/03/2020, les opérations suivantes ont pris effet :

- Par acte SSP en date du 23/03/2020, M. Gérard JICQUEL a cédé 18 actions lui appartenant au capital de la Société ;
- Par acte SSP en date du 23/03/2020, M. Gérard JICQUEL a cédé 75002 actions lui appartenant au capital de la Société ;

- Par acte SSP en date du 23/03/2020 la SARL F.F.J a cédé à la Société 11 900 obligations remboursables en actions souscrites et inscrites en son nom dans les livres de la Société pour un prix total, intérêt compris, de 153 776 100 euros ; Lesdites obligations remboursables en actions ont été annulées à effet du 30/03/2020 ; Aux termes dudit acte, les parties ont pris acte de la résiliation, à la date du 30/03/2020, de la convention de souscription de l'emprunt obligataire de 144 000 000 euros et de ses annexes conclue le 27/06/2012 ;
- Par acte SSP en date du 23/03/2020, la Société a consenti au profit de la SARL F.F.J au rachat de la totalité des avances en compte courant d'associés inscrites en son nom dans les livres de la Société au titre de la convention d'avance en compte courant d'associés en date du 27/06/2012 pour un montant, intérêts compris, de 62 223 803 65 euros ;
- La SARL F.F.J a démissionné de son mandat de Directeur Général de la Société.
- Par acte SSP en date du 23/03/2020, M. Gérard JICQUEL a cédé à la Société, à effet du 30/03/2020, 1 action lui appartenant au capital de la SAS SAMSIC RH.

Aux termes d'un acte SSP en date du 22/06/2020, M. Christian ROULLEAU a cédé, à ladite date, 15 589 actions lui appartenant au capital de la Société au profit de la SASU FOR-INVEST.

6°) L'évolution prévisible de la situation de la Société et les perspectives d'avenir

Nous poursuivons le développement de notre activité de holding animatrice et de loueuse de fonds de commerce au profit des sociétés appartenant au Groupe SAMSIC.

Nous vous informons que l'exercice 2020 sera inévitablement impacté par la crise sanitaire mondiale liée à la pandémie de la COVID-19 dont l'urgence de santé publique de portée internationale a été déclarée par l'OMS le 30/01/2020 et la qualification de pandémie mondiale le 11/03/2020. Dans ce contexte économique incertain, il est ainsi à prévoir que notre activité soit ralentie et nos résultats potentiellement en baisse au cours de cet exercice par rapport à l'exercice clos le 31/12/2019.

Toutefois, les filiales opérationnelles dont dépendent les résultats de la Société redoublent d'efforts afin d'assurer la continuité de leurs activités sur 2020 notamment par la fidélisation de la clientèle et par une action commerciale forte. De même, les métiers de nos filiales font nécessairement partie de la chaîne des activités essentielles et demeurent à ce titre source d'opportunités futures.

III - PRESENTATION DES COMPTES ET AFFECTATION DES RESULTATS

A - Mode de présentation des comptes de l'exercice écoulé

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Ils se présentent sous la forme de compte de bilan, compte de résultat et annexe.

Il résulte des comptes que nous vous présentons que le bénéfice de l'exercice 2019 s'élève à 46 669 228 euros. Conformément à la loi, votre Commissaire aux comptes vous donnera lecture de son rapport sur l'appréciation de ces comptes.

B - Méthode d'évaluation retenue

Nous vous précisons que pour l'élaboration des comptes de l'exercice ont été retenues les mêmes méthodes d'évaluation que pour l'exercice précédent.

C - Affectation des résultats

Nous vous proposons, après avoir constaté l'existence de sommes distribuables composées de :

- Résultat de l'exercice	46 669 228 Euros
- Autres Réserves	177 461 425 Euros
	=====
Total égal aux sommes distribuables	224 130 653 Euros

De les affecter ainsi qu'il suit :

- En distribution de dividendes, à hauteur de 100 000 000 Euros
- Le solde en Autres Réserves 124 130 653 Euros

=====

Total égal aux sommes distribuables

224 130 653 Euros

Nous vous prions de bien vouloir approuver cette affectation et vous demandons de bien vouloir constater, pour autant que de besoin, que les dividendes mis en distribution au cours des trois derniers exercices ont été les suivants :

EXERCICE	Dividende éligible à l'abattement	Dividende non éligible à l'abattement
2016	3 000 000 €	/
2017	3 000 000 €	/
2018	20 000 000 €	/

D - Activités et résultats des filiales ou des sociétés contrôlées :

L'activité et les résultats des filiales de la Société sont les suivants :

1. Filiales détenues à plus de 50% :

Dénomination	Capital Capitaux propres	Chiffre d'affaires Résultat	Q.P.détenue Divid. Enca.	Val. Brute des titres Val. nettes des titres	Val. Brute des créances Val. nettes des créances
SCI TOM	1 500 101 780	104 502 50 085	100% -	200 000 200 000	171 672
SAMSIC FM	50 000 1 025 163	58 918 843 612 631	100% -	7 174 699 6 984 850	996 801
SAMSIC V	36 100 000 74 749 713	- 5 166 859	100% 400 000	166 782 000 121 659 000	-
SAMSIC RH	267 552 10 614 018	11 648 780 4 748 403	95.2%	21 694 867 21 694 867	39 546 728
SAMGES	15 000 3 596 990	25 658 849 1 196 914	100% 500 000	15 150 15 150	4 524 713
SAMSIC SAS 3	500 000 944 770	2 955 271 88 395	100% -	500 000 500 000	-
HOLDING SP PROPRETE	27 063 519 55 367 216	9 957 828 10 824 224	100% 1 000 000	92 842 344 92 842 344	24 385 272
SAMSIC LES HALLES	100 000 - 275 816	697 454 - 141 045	100% -	372 950 -	408 609
SAMAIDE	83 700 236 175	628 652 15 182	75%	62 790 62 790	-
SAMSIC IV	10 124 720 48 287 438	25 174 138 7 620 151	96% 38 559 960	95 709 204 95 709 204	153 130 914

2. Filiales détenues à 50% ou moins :

Dénomination	Capital Capitaux propres	Chiffre d'affaires Résultat	Q.P.détenue Divid. Enca.	Val. Brute des titres Val. nettes des titres	Val. Brute des créances Val. nettes des créances
SAMSIC PROPRETE SA (SUISSE)	83 126 1 885 232	22 839 017 91 885	20%	526 324 526 324	-
CASAM AERO	10 000 139 590	48 800 22 214	50% -	5 000 5 000	-
CASAM	40 000 688 176	464 000 2 509	50% -	20 000 20 000	-

E - Prise de contrôle - Prise de participation de la Société au cours de l'exercice écoulé

Il convient de se reporter au point II. 4°) *supra* du présent rapport de gestion pour toute éventuelle prise de contrôle ou de participation de la Société au cours de l'exercice clos le 31/12/2019.

F - Cession de participation au cours de l'exercice écoulé

Aucune cession de participation n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

G - Montant des dividendes des trois derniers exercices

Conformément aux dispositions de l'article 243 Bis du Code Général des Impôts, nous vous informons en tant que de besoin, que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices clos ont été les suivants :

EXERCICE	Dividende éligible à l'abattement	Dividende non éligible à l'abattement
2015	18 000 000 €	/
2016	3 000 000 €	/
2017	3 000 000 €	/

H - Dépenses qualifiées de somptuaires par le Code Général des Impôts

Aux termes de l'article 223 *quater* du Code Général des Impôts qui fait obligation d'indiquer le montant des dépenses et charges non déductibles fiscalement, nous vous informons que les dépenses qualifiées de somptuaires par ledit Code au titre de l'exercice 31/12/2019 sont :

- Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres 62 875 euros
- amortissements non déductibles pour 23 100 euros
- Taxe sur les voitures particulières de sociétés 1 345 euros
- Amendes et pénalités 1 345 euros

IV - CONVENTIONS DE L'ARTICLE L. 227-10 DU CODE DE COMMERCE

Nous vous demandons également d'approuver les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de Commerce, votre Commissaire aux comptes a été informé de ces conventions, il vous les présente et vous donne à leur sujet toutes les informations requises dans le rapport spécial qui vous sera lu lors de l'assemblée générale.

V - INFORMATIONS LIEES AU CAPITAL SOCIAL**A - Répartition du capital social**

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-13 du Code de commerce et compte tenu des informations reçues en application des articles L. 233-7 et L. 233-12 dudit Code, nous vous indiquons l'identité des actionnaires possédant plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers, de la moitié ou des deux tiers du capital social ou des droits de vote.

M. Christian ROULLEAU possède plus du dixième du capital social et des droits de vote aux assemblées générales de la Société.

La société FFJ possède plus du vingtième du capital social et des droits de vote aux assemblées générales de la Société.

La société FOR-BZH possède plus des deux tiers du capital social et des droits de vote aux assemblées générales de la Société.

B - Modifications intervenues au cours de l'exercice

Aucune modification n'est intervenue dans la répartition du capital au cours de l'exercice 2019.

C - Identité des sociétés contrôlées

Conformément aux dispositions des articles L. 233-3 et L. 233-6 du Code de commerce, nous vous indiquons que notre Société contrôle les sociétés dont la liste figure au point III. D) 1° du présent rapport.

Aucune de ces sociétés ne détient de participation dans notre Société.

VI - EXAMEN DE LA SITUATION DES MANDATS SOCIAUX

Après examen des mandats des Commissaires aux comptes titulaire et suppléant ainsi que des mandats du Président et des Directeurs Généraux, aucun de ces mandats n'arrive à expiration à l'issue de la présente assemblée.

VII – RAPPORT DE GESTION DU GROUPE

Nous vous présentons ci-après le rapport de gestion du groupe et les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2019 que nous soumettons à votre approbation.

1) Les progrès réalisés comparativement à l'exercice précédent et les difficultés rencontrées au cours de l'exercice écoulé - Faits majeurs

Le périmètre de consolidation est composé des sociétés listées au point 5.7.6 des comptes consolidés de la Société au 31 décembre 2019. Vous trouverez ci-après les variations de périmètre les plus significatives ayant eu lieu au cours de cet exercice :

1.1 OPERATIONS EN FRANCE :

- POLE FACILITY -

• ACQUISITIONS – PRISES DE PARTICIPATION

Acquisition de la société SONIPE

Le 26/09/2019, le Groupe Samsic a acquis, via sa filiale PEF—PLESTAN & FILS, 100% du capital social de la société de nettoyage SONIPE, basée dans la région niçoise. Ecart d'acquisition : 0,1 millions d'euros.

Acquisition du fonds de commerce des Drônes

Le 06/02/2019, la société SAM'DRONES a acquis le fond de commerce de « Drônes » auprès de la société EDIPHILE.

En date du 13 février 2019, suite à une augmentation de capital d'un montant de 75 000€, un nouvel associé est entré au capital de la société SAM DRONES, le pourcentage de détention de SAMSIC IV dans le capital de SAM DRONES passant suite à cette opération de 100% à 75%.

Acquisition du fonds de commerce de pressing

Le 06/06/2019 la société WAST PRESSING a acquis un fond de commerce situé dans le 16^{ème} arrondissement de Paris.

Rachat de participations complémentaires

Le 21 juin 2019 Samsic IV a racheté les 25% de parts restantes au capital de GPR à son actionnaire minoritaire, faisant ainsi passer le pourcentage de contrôle de 75% à 100%. Ecart d'acquisition complémentaire : 1,4 millions d'euros

• CESSIONS DE TITRES

Dans le cadre d'une restructuration au sein du Groupe, les titres des sociétés ci-dessous ont été cédés en totalité au profit de SAMSIC IV avec effet au 1^{er} mars 2019 :

- ✓ INTER NETTOYAGE SERVICE (RCS RENNES 402 590 871). Cette société a notamment pour objet les activités de nettoyage, la dératisation, la désinfection et la désinsectisation.
- ✓ STOP-GRAFF (RCS RENNES 388 161 846). Cette société a pour objet le nettoyage, la réfection, la restauration, la protection, l'étanchéité, l'isolation phonique et thermique, l'application de tous produits sur toutes surfaces en sous-traitance, la prestation de service, l'achat et la vente de tous produits utilisés à ces fins.
- ✓ STOP GRAFF PROPRETE URBAINE (RCS RENNES 502 151 186). Cette société a notamment pour objet toutes prestations de services de nettoyage urbain et routier de graffiti ou autres salissures ou pollutions pour le compte de donneurs d'ordre privés ou publics.
- ✓ VACUUM CLEANER FRANCE (RCS RENNES 502 577 836). Cette société a notamment pour objet toutes opérations de nettoyage industriel, y compris le dépoussiérage, le dégraffitage et les services associés, auprès des industriels et collectivités.

- ✓ TEP ARTOIS CHIMIE (RCS RENNES 803 540 368). Cette société a notamment pour objet toutes opérations de nettoyage industriel, y compris l'entretien des espaces verts, la désinfection et désinsectisation, auprès des industriels et collectivités.

• OPERATIONS DE FUSION-ABSORPTION

La société MAYDAY SECURITE a été absorbée par SAMSIC SECURITE aux termes d'une assemblée générale en date du 31/07/2019 conférant un effet juridique à l'opération au 01/10/2019 et un effet fiscal et comptable rétroactif au 01/01/2019.

• CONSTITUTIONS DE SOCIETES

La société SAMSIC GUARD, dont le capital social est détenu à 100% par SAMSIC IV, a été immatriculée sans activité commerciale au RCS de RENNES le 01/08/2019.

La société SAM EVENT, dont le capital social est détenu à 100% par SAMSIC IV, a été immatriculée avec activité commerciale au RCS de RENNES le 01/10/2019.

• AUTRES OPERATIONS

Rachat partiel d'ORA

Aux termes d'un acte sous-seing privé en date du 28 décembre 2018, la SARL FFJ a cédé à effet du 1^{er} janvier 2019 à SAMSIC SAS 2 500 ORA de 10 000 euros de valeur nominale chacune en vue de leur annulation à la même date, pour un prix, intérêts compris, de 30 388 milliers d'euros payable par inscription au compte courant de la société FFJ.

- POLE AIRPORT -

• CONSTITUTIONS DE SOCIETES

La société HUB SAF RHONE-ALPES dont le capital social est détenu à 100% par la SAS HUB SAFE, a été immatriculée sans activité commerciale au RCS de BOBIGNY le 7/02/2019 et a été mise en activité le 01/10/2019.

- POLE RH -

• CONSTITUTIONS DE SOCIETES

La société SAMSIC RH a souscrit 100% du capital des sociétés suivantes lors de leur constitution :

- SAMSIC EMPLOI PACA NICE 2 (immatriculée sans activité commerciale au RCS de RENNES le 12/02/19) ;
- SAMSIC EMPLOI OCCITANIE PAMIER (immatriculée sans activité commerciale au RCS de RENNES le 12/02/19) ;
- SAMSIC EMPLOI OCCITANIE RODEZ (immatriculée sans activité commerciale au RCS de RENNES le 27/03/19) ;
- SAMSIC EMPLOI OCCITANIE MURET (immatriculée sans activité commerciale au RCS de RENNES le 28/03/19) ;
- AXE EMPLOI PACA AVIGNON (immatriculée sans activité commerciale au RCS de RENNES le 15/03/19) ;
- GIF NORMANDIE CAEN (immatriculée sans activité commerciale au RCS de RENNES le 02/05/19) ;
- ~~SAMSIC EMPLOI BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE MONTBELIARD (immatriculée sans activité commerciale au RCS de RENNES le 22/05/19) ;~~
- SAMSIC EMPLOI NOUVELLE-AQUITAINE PERIGUEUX (immatriculée sans activité commerciale au RCS de RENNES le 22/05/19) ;
- SAMSIC EMPLOI HAUTS-DE-FRANCE LILLE 3 (immatriculée sans activité commerciale au RCS de RENNES le 07/06/19) ;
- SAMSIC EMPLOI AUVERGNE RHONE-ALPES BOURG EN BRESSE (immatriculée sans activité commerciale au RCS de RENNES le 04/11/19) .



- SAMSIC EMPLOI GRAND EST SAINT AVOLD (immatriculée sans activité commerciale au RCS de RENNES le 02/08/19) ;
 - SAMSIC EMPLOI ILE DE France EVRY (immatriculée sans activité commerciale au RCS de RENNES le 03/09/19) ;
 - SAMSIC EMPLOI NOUVELLE AQUITAINE CENON (immatriculée sans activité commerciale au RCS de RENNES le 15/10/19) ;
 - SAMSIC EMPLOI AUVERGNE RHONE ALPES LIMONEST (immatriculée sans activité commerciale au RCS de RENNES le 23/10/19) ;
 - SAMSIC EMPLOI ILE DE France PARIS 9 (immatriculée sans activité commerciale au RCS de RENNES le 24/10/19) ;
 - SAMSIC EMPLOI PAYS DE LOIRE VALLET (immatriculée sans activité commerciale au RCS de RENNES le 22/11/19) ;
 - SAMSIC EMPLOI ILE DE France PONTAULT COMBAULT (immatriculée sans activité commerciale au RCS de RENNES le 26/11/19) ;
 - SAMSIC EMPLOI OCCITANIE CATESLNAU LE LEZ (immatriculée sans activité commerciale au RCS de RENNES le 22/11/19) ;
 - SAMSIC EMPLOI NOUVELLE AQUITAINE LANGON (immatriculée sans activité commerciale au RCS de RENNES le 28/11/19) ;
 - SAMSIC EMPLOI NOUVELLE AQUITAINE MONT DE MARSAN (immatriculée sans activité commerciale au RCS de RENNES le 18/11/19) ;
 - SAMSIC EMPLOI ILE DE France CERGY (immatriculée sans activité commerciale au RCS de RENNES le 26/11/19) ;
 - SAMSIC EMPLOI OCCITANIE SAINT SULPICE LA POINTE (immatriculée sans activité commerciale au RCS de RENNES le 04/12/19) ;
 - SAMSIC EMPLOI PAYS DE LOIRE CHATEAUBRIANT (immatriculée sans activité commerciale au RCS de RENNES le 09/12/19) ;
- SAMSIC EMPLOI CENTRE VAL DE LOIRE TOURS (immatriculée sans activité commerciale au RCS de RENNES le 13/12/19).

• OPERATIONS DE DISSOLUTION-CONFUSION

Aux termes d'une déclaration en date du 14/11/2019, la Société a, en qualité d'associé unique, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil, décidé la dissolution sans liquidation de la société AXE TRAVAIL TEMPORAIRE. La transmission universelle du patrimoine de la société AXE TRAVAIL TEMPORAIRE au profit de la Société a eu lieu le 31/12/2019.

Aux termes d'une déclaration en date du 14/11/2019, la Société a, en qualité d'associé unique, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil, décidé la dissolution sans liquidation de la société SAMSIC INTERIM AQUITAINE. La transmission universelle du patrimoine de la société SAMSIC INTERIM AQUITAINE au profit de la Société a eu lieu le 31/12/2019.

1.2 OPERATIONS A L'INTERNATIONAL :

- POLE FACILITY -

• IRLANDE

Acquisition de CAGNEZ MAINTENANCE SERVICES

Le 04/01/2019 le groupe Samsic, via SAMSIC IV, s'est porté acquéreur de 90% du capital de la société Cagney Maintenance Services. Spécialisée dans la propreté et les services associés (800 salariés pour 18 millions d'euros de chiffre d'affaires), cette acquisition doit permettre au groupe de bénéficier de grands investissements d'entreprises anglaises souhaitant s'adresser au marché européen et d'entreprises européennes souhaitant conserver une proximité avec le Royaume-Uni.
Ecart d'acquisition : 7,4 millions d'euros..

- **ITALIE**

Rachat complémentaire

Le 12/04/2019, SAMSIC IV acquiert des titres complémentaires au capital de la société de droit italien SAMSIC ITALIA (anciennement dénommée RES NOVA) faisant passer sa participation au capital de ladite société de 49% à 55%. Depuis le 1er janvier 2019, cette filiale est consolidée selon la méthode de l'intégration globale en lieu et place de la méthode de la mise en équivalence. Au cours de l'exercice 2019, la filiale italienne a réalisé un chiffre d'affaires de 20 millions d'euros.
Ecart d'acquisition complémentaire : 1,2 millions d'euros.

- **REPUBLIQUE DOMINICAINE**

Le 22/04/2019, la filiale espagnole SAMSIC IBERIA a acquis une participation complémentaire de 550 actions au capital de la filiale dominicaine SAMSIC HANDLING DOMINICANA auprès d'un actionnaire minoritaire tiers faisant passer sa participation de 76,67% à 95%.

- **Royaume-Uni**

Le 08/03/2019 SAMSIC V a acquis une participation complémentaire au capital de la société REGENT OFFICE CARE auprès d'un actionnaire minoritaire tiers faisant passer sa participation de 90% à 94,96%.

- POLE AIRPORT -

- **Canada**

Le 18/11/2019 SAMSIC ASSISTANCE s'est porté acquéreur de 90 % du capital de la société Solstice Aviation Support INC, une société spécialisée dans l'assistance aéroportuaire au Canada permettant au groupe de déployer son savoir-faire sur un nouveau continent pour un démarrage d'activité prévu sur le deuxième semestre 2020.
Ecart d'acquisition : 0 millions d'euros

- POLE RH -

- **Royaume-Uni**

Acquisition de 70% de la société SELICK PARTNERSHIP GROUPE LIMITED

Le 12/04/2019 SAMSIC RH a acquis 70% du capital de la société Sellick Partnership Limited, une des principales sociétés indépendantes, leader sur le marché du recrutement au Royaume-Uni. Sellick Partnership place des avocats, des comptables et autres professionnels à des postes permanents, de suppléance ou temporaires, au sein d'organisations du secteur publique ou privé à travers le Royaume-Uni.

L'entreprise a été créée en 2002 et compte aujourd'hui un effectif de 110 personnes réparties entre Manchester, Liverpool, Derby, Leeds, Newcastle, Stoke-on-Trent et Londres. Son chiffre d'affaires s'élevait à plus de 50 millions d'euros au titre du dernier exercice clos.
Ecart d'acquisition : 9,9 millions d'euros.

2) Les activités de la Société en matière de recherche et de développement

Notre secteur d'activité ne requiert pas de mesures particulières en matière de recherche et de développement.

3) L'évolution prévisible de la situation sociale et les perspectives d'avenir

Cette année de performances constitue un atout de poids pour affronter un début d'année bouleversé par la pandémie du Covid-19.

À ce jour, il est encore impossible de quantifier les impacts de cette crise sur nos résultats. Si les différentes mesures prises par les gouvernements des zones où nous opérons contribuent indéniablement à soutenir financièrement l'économie et de ce fait notre groupe, trop d'incertitudes demeurent quant à l'ampleur et la durée des effets de cette crise pour en évaluer avec précision les conséquences financières. La remarquable mobilisation des équipes du groupe, la solidité de nos fondamentaux, notre structure financière extrêmement solide et notre capacité de financement significative constituent des atouts essentiels pour nous permettre de traverser cette crise et retrouver, le plus vite possible, le chemin d'une croissance durable.

4) Description des principaux risques et incertitudes auxquels la Société est confrontée et indications sur l'utilisation des instruments financiers ; Analyse de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société

En ce début d'année 2020, le monde vit un choc sanitaire et économique sans pareil. Mais avant d'en parler plus amplement, un retour sur les performances remarquables de l'exercice écoulé s'impose.

L'année 2019 a vu le groupe Samsic réaliser un niveau d'activité record avec le franchissement des 2,3 milliards d'euros de chiffre d'affaires. Cette progression de l'activité de 14 % s'inscrit dans la continuité des exercices précédents avec des croissances d'activité qui dépassaient déjà les 2 chiffres (16 % en 2018 et 13 % en 2017).

Les trois pôles d'activité du groupe affichent d'ailleurs des croissances supérieures à 10 % nous permettant de réaliser un tel niveau de chiffre d'affaires.

Notre EBITDA croît, dans le même temps, de près de 12 % atteignant près de 144 millions d'euros. Le maintien d'un niveau de marge opérationnelle de plus de 5 points est une satisfaction et ce en dépit de l'impact significatif de la fin du CICE.

Dans le Facility (y compris La Providence et la propriété immobilière), les objectifs 2019 étaient nombreux : l'extension du portefeuille de services, l'élargissement de notre couverture géographique, l'amplification de la croissance organique, la fidélisation des clients et la poursuite de la transformation de nos organisations afin d'être plus intégré. Dans le RH, nous voulions maximiser la couverture hexagonale de Samsic, poursuivre la digitalisation de nos services, rationaliser les process, et améliorer la rentabilité des agences.

Dans l'Airport enfin, l'objectif était d'amplifier notre ancrage national et développer notre offre à l'international.

Ces objectifs ambitieux ont été largement atteints.

Dans le Facility, nous avons réalisé des performances économiques solides. Le chiffre d'affaires atteint 1,4 milliards d'euros soit + 11 % par rapport à l'exercice précédent. La marge opérationnelle s'apprécie de 14 million d'euros pour s'établir à 101 millions d'euros.

En France, l'année est marquée par la consolidation de nos parts de marché dans un environnement concurrentiel fort et le renouvellement de belles références clients grâce à notre stratégie de FM intégrée. Le chiffre d'affaires progresse ainsi de 51 millions d'euros à 920 millions d'euros. Les belles signatures commerciales du pôle Sécurité dans le secteur privé comme dans le secteur public expliquent ces belles performances.

La consolidation en année pleine de la société Itiremia (+ 25 millions d'euros d'impact) ainsi que MPM (7 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2019) ont également contribué à cette progression.

L'EBITDA du pôle Facility France est également en forte progression à 74 millions d'euros soit +17 % par rapport à l'exercice précédent et bénéficie des bonnes performances de l'ensemble des métiers.

À l'international, les performances sont très satisfaisantes avec une activité qui s'approche du demi-milliard d'euros à 483 millions d'euros après avoir franchi les 400 millions d'euros en 2018. La prise de contrôle majoritaire dans Res Nova, l'acquisition de Cagney Maintenance Services en Irlande, la consolidation en année pleine du Maroc ainsi que la solide croissance organique des pays historiques du groupe explique ces bons résultats.

Les résultats opérationnels ne sont pas en reste puisque l'EBITDA s'établit à 27,7 millions d'euros soit + 17 % par rapport à 2018.

Dans le RH, l'objectif est atteint avec un niveau d'activité s'approchant des 700 millions d'euros de chiffre d'affaires à 686 millions d'euros.

En France, l'année est réussie : le chiffre d'affaires s'établit à 537 millions d'euros en augmentation de 8 % par rapport à l'an dernier. La croissance organique continue à être importante à près de 6 %. L'intégration en année pleine des entités Ceforas et Fauvel en année pleine, 2 acteurs opérant dans les métiers de la formation amplifient la variation.

L'EBITDA du RH en France a également progressé à 26,9 millions d'euros contre 23,7 millions d'euros malgré l'arrêt du CICE. La consolidation des ouvertures d'agences des dernières années explique cette bonne dynamique.

A l'international, l'année est marquée par la prise de participation dans le groupe Sellick, une des principales sociétés indépendantes, leader sur le marché du recrutement au Royaume-Uni. Sur 10 mois, la société a réalisé un chiffre d'affaires de 51 millions d'euros. Le développement de Triangle Interim au Maroc (+ 2,5 millions d'euros de chiffre d'affaires par rapport à 2018) contribue également à la croissance de l'activité du pôle.

Dans l'Airport, l'année 2019 a été également très dynamique. Les activités ont progressé de près de 20 % et le chiffre d'affaires de l'exercice s'établit à près de 282 millions d'euros. La performance est d'autant plus marquante qu'elle est intégralement le fruit de la croissance organique du pôle. L'exercice est en outre marqué par la première année pleine d'activité du marché de « full handling » en République Dominicaine avec un chiffre d'affaires de 17,7 millions d'euros réalisé sur l'exercice.

L'année est également marquée par de belles victoires commerciales dans les métiers de la sûreté aéroportuaire avec des démarrages réussis à Lyon, Nice, Bordeaux, Rennes ou encore Caen.

En 2019, nos activités aéroportuaires affichent une marge opérationnelle qui s'apprécie de 13 % par rapport à 2017 à 24,4 millions d'euros.

Avec un résultat net part du groupe à 60,3 millions d'euros et des fonds propres de 272,6 millions d'euros, notre structure financière est extrêmement solide et permet de poursuivre très sereinement le développement de notre groupe.

- POLE FACILITY -

Samsic Facility est principalement composé des activités suivantes : Propreté France, Propreté Internationale, Sécurité et Accueil, services urbains, Services 3D, Facility Management.

Propreté France

Le pôle Propreté est le pôle historique du Groupe. Il a pour principale activité les prestations de nettoyage.

Acteur majeur en France au travers d'un réseau de plus de 200 agences couvrant le territoire, Samsic Propreté intervient dans 8 secteurs d'activité : le tertiaire, l'agroalimentaire, la santé, l'industrie, la pharmacie, l'ultra-propreté, le transport et le nucléaire.

Au 31 décembre 2019, le pôle Propreté réalise un chiffre d'affaires de 417,6 millions d'euros en diminution de 6 millions d'euros par rapport à l'exercice précédent. Le secteur a souffert de la vive concurrence intrasectorielle qui maintient de fortes pressions tarifaires.

Samsic City

Samsic City a la volonté de s'inscrire comme acteur incontournable au cœur de la cité, en proposant une offre de services à l'environnement qu'est la ville. Tout d'abord,

Samsic Environnement s'attache au nettoyage des rues, la gestion des déchets et les services immobiliers. Son deuxième pôle est Samsic Transport, spécialiste de nettoyage des matériels roulants comme les métros, bus, tramway... et des infrastructures telles que les gares, stations, dépôts. Enfin, Samsic City au travers de sa filiale Itiremia, acquise en septembre 2018, se renforce dans les activités de prestations humaines au service de la mobilité.

Au 31 décembre 2019, Samsic City réalise un chiffre d'affaires de 74,8 millions d'euros en augmentation de 25,3 millions d'euros par rapport à l'exercice précédent grâce principalement à l'acquisition de la société Itiremia sur le deuxième semestre de l'exercice précédent qui contribue à hauteur de 25,3 millions d'euros à l'augmentation de l'activité du pôle..

Propreté Internationale

Le groupe est aujourd'hui présent à l'international au travers de 21 pays (Luxembourg, Belgique, Suisse, Espagne, Royaume-Uni, Portugal, Serbie, Allemagne, Autriche, Italie, Roumanie, Slovaquie, Croatie, Monténégro, Bosnie, Pologne, République Tchèque, Hongrie, Maroc et Qatar).

Le chiffre d'affaires de l'exercice écoulé s'élève à 483 millions d'euros contre 396 millions d'euros un an plus tôt soit une augmentation de 86,6 millions d'euros dont 58,5 millions d'euros lié aux croissances externes des 2 derniers exercices (Security Masters en Belgique et Groupe Premium au Maroc en 2018, Cagney Maintenance Services en Irlande et Resnova en Italie en 2019).

Le Royaume-Uni, les pays de l'Est et le Benelux contribuent tout particulièrement à cet accroissement d'activité avec des progressions respectives de chiffre d'affaires de 16 millions d'euros, 3 millions d'euros, et 4 millions d'euros. Ces pays connaissent un dynamisme commercial évident dans des contextes économiques pourtant disparates. Les synergies commerciales sur les grands comptes multi-pays accentuent le phénomène.

Sécurité et Accueil

Les parts de marché du pôle Sécurité se répartissent entre 2 activités : la sécurité (surveillance, prévention incendie) et l'accueil. Le groupe est présent au travers de 2 marques : Samsic et Charleen.

Le marché de la sécurité est très concurrentiel dans la mesure où le prix de la prestation est une variable extrêmement déterminante, alors que dans le même temps, les contraintes syndicales et législatives sont, elles aussi, importantes. Samsic Sécurité est parvenu ces dernières années à obtenir des références significatives que ce soit dans les musées, les sites à accès réglementés, l'industrie sensible, les stades, les centres commerciaux, les bâtiments tertiaires ...

L'année 2019 est encore marquée par de belles signatures commerciales pour Samsic Sécurité tant dans le domaine privé que public. Le chiffre d'affaires au titre de l'exercice écoulé est ainsi en forte augmentation de 18 millions d'euros soit + 13 % par rapport à 2018.

Environnement – 3D

Le pôle 3D s'occupe des réponses antinuissances (Dératisation, désinsectisation, et désinfection).

Au 31 décembre 2019, le chiffre d'affaires de l'Environnement s'établit à 2,1 millions d'euros en augmentation de 0,1 millions d'euros soit + 5 % par rapport à l'exercice précédent.

Facility Management

Né de la réorganisation du groupe, le Facility Management (FM) consiste en une gestion globale des fonctions support de l'entreprise (services généraux) par des prestataires de services tiers spécialisés.

Les sociétés Samsic FM et Samsic Flex Services (ex Asertec) sont en charge du développement de l'activité en proposant une offre de services globaux aux clients. Par voie de sous-traitance, la structure confie aux métiers opérationnels du groupe (Propreté et Sécurité essentiellement), l'exécution des contrats qu'elle conclut.

Au cours de l'exercice 2019, l'activité FM a connu un nouveau repli de son chiffre d'affaires, ce dernier passant de 64,2 millions d'euros à 61,9 millions d'euros. La réduction d'activité drastique sur le contrat Dalkia explique principalement cette diminution.

Maintenance technique

Le pôle maintenance technique du groupe Samsic est piloté au travers de sa filiale Emalec qui assure la gestion de l'ensemble des services techniques et généraux des bâtiments pour le confort et la performance de ces occupants. Spécialiste de la maintenance multisites et multitechniques, Emalec garantit à ces clients des espaces de travail fonctionnels et accueillants.

Au 31 décembre 2019, le groupe Emalec réalise ainsi un chiffre d'affaires de 51 millions d'euros en augmentation de plus de 10 millions d'euros par rapport à 2018. Cette évolution s'explique principalement par les 2 croissances externes du pôle : la société MPM et Faciliteam. La marge opérationnelle du pôle reste élevée à plus de 12 %.

- POLE RH -

Samsic RH se positionne sur l'ensemble des métiers liés aux « Ressources Humaines ». L'activité va donc du travail temporaire à la formation en passant par le recrutement et le sourcing.

Le groupe Samsic RH est présent dans 7 pays : France, Belgique, Suisse, Allemagne, Espagne, Slovénie et Royaume-Uni depuis cette année.

Travail temporaire France

Le pôle RH a pour principale activité le travail temporaire en France, qui représente plus de 71 % de son chiffre d'affaires. Cette activité est exercée à travers trois enseignes : - Samsic Intérim : structure historique du Groupe,

- GIF : spécialisée dans le travail temporaire qualifié,
- Axe : spécialisée dans le travail temporaire dans le Sud-Ouest

L'activité travail temporaire France est en progression de 32 millions d'euros à 489 millions d'euros soit une hausse de près de 7 % de son activité. Au cours de l'exercice, Samsic a ainsi ouvert 25 agences sur le territoire national.

La poursuite de la croissance dans le secteur du travail temporaire a également profité au groupe sur la période.

Travail temporaire International

Présent à l'international depuis 2011, Samsic RH opère au travers de 7 enseignes : - Samsic Emploi : société Suisse de travail temporaire.

- Impirio : marque de travail temporaire présente en Suisse Alémanique spécialisée dans le secteur du bâtiment et de l'hôtellerie
- Recrewtment : société Belge de travail temporaire
- Axent : société slovène de travail temporaire
- Top Perfil : société espagnole de travail temporaire dans la région barcelonaise
- Triangle Intérim : marque marocaine de travail temporaire
- Sellick : un leader indépendant sur le marché du recrutement au Royaume-Uni.

A fin 2019, le chiffre d'affaire de l'activité travail temporaire international s'élevait à 149,3 millions d'euros contre 94,1 millions d'euros en 2018 soit une progression de 55,2 millions d'euros du chiffre d'affaires dont 53,1 millions d'euros liés aux croissances externes de l'exercice.

Formation

L'activité formation, au travers de Forget essentiellement, représente aujourd'hui 7 % du chiffre d'affaires du pôle RH. La volonté du groupe est de pouvoir bénéficier d'une couverture nationale dans les prochaines années. Le pôle formation du groupe est également présent au travers de 2 autres marques : Ceforas, un acteur spécialisé dans la formation dans le secteur du BTP et Fauvel Formation, une entreprise de formation spécialisée dans le transport et présente dans le sud-ouest au travers de 10 centres.



Au cours de l'exercice 2019, le pôle Formation a réalisé un chiffre d'affaires de 45,7 millions d'euros en augmentation de 9,3 millions d'euros. Cette augmentation s'explique par la consolidation en année pleine des entités Ceforas et Fauvel acquises au cours de l'exercice précédent

- POLE AIRPORT -

Airport

Les parts de marché du pôle Airport se répartissent entre 3 activités : l'Assistance aéroportuaire (dégivrage d'avion, gestion du trafic, des bagages des voyageurs ou des plans de vols), l'Assistance aux personnes à mobilité réduite (APMR) et la Sûreté aéroportuaire.

Au 31 décembre 2019, l'activité Airport affiche un chiffre d'affaires de 281,7 millions d'euros en progression de 46,0 millions d'euros par rapport à l'exercice précédent. A périmètre constant, la branche Airport affiche une progression de son activité de 19 %.

Sur 2019, le chiffre d'affaires de l'activité Assistance aéroportuaire s'établit à 95,0 millions d'euros en progression de 16,5 millions d'euros par rapport à l'exercice précédent. La première année pleine du marché de « full handling » en République Dominicaine (+ 13 millions d'euros de chiffre d'affaires par rapport à 2018) ainsi que l'élargissement des activités aéroportuaires dans les DOM, expliquent ces bonnes performances.

L'activité APMR connaît également une augmentation de son chiffre d'affaires (+ 0,4 millions d'euros à 23,2 millions d'euros). La renégociation des conditions tarifaires sur les aéroports parisiens explique cette variation.

Enfin, l'activité sûreté aéroportuaire voit son chiffre d'affaires augmenter de 29,1 millions d'euros grâce aux gains de marché sur les aéroports de Nice, Bordeaux, Lyon, Rennes et Caen notamment.

- AUTRES ACTIVITES -

Les autres activités du groupe Samsic concernent les enseignes suivantes :

- La Providence : société de propreté en région parisienne spécialisée dans la clientèle de prestige et le nettoyage haut de gamme
- SENI : spécialisée dans la propreté dans les communs d'immeuble en Ile de France

Le pôle La Providence a connu une légère augmentation de son activité entre 2018 et 2019. Son chiffre d'affaires s'élève ainsi à 94 millions d'euros contre 93 millions d'euros en 2018. Après une année de baisse d'activité lors de l'exercice précédent, La Providence reprend sa marche en avant dans un contexte concurrentiel géographique important sur ces marchés.

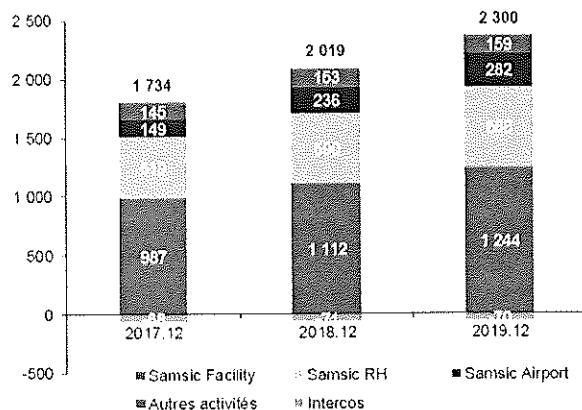
Toujours en région parisienne, Seni a également connu une belle année 2019. Le chiffre d'affaire de l'entité a ainsi progressé de 4 millions d'euros à 65 millions d'euros de chiffres d'affaires. La société profite pleinement du retour de la croissance dans le secteur de la construction en région parisienne et confirme sa place d'interlocuteur privilégié des bailleurs sociaux et syndicats d'immeubles.

5) Indicateurs clefs de performance de nature non financière

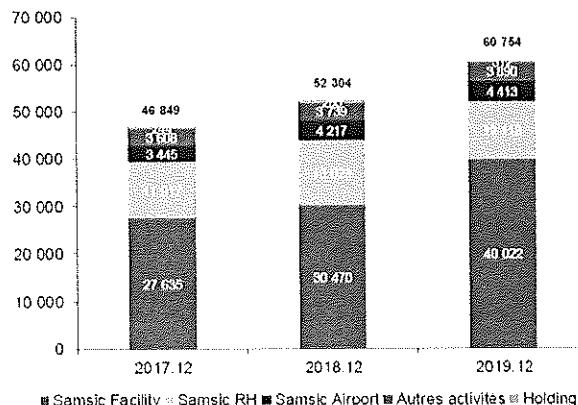
Au sein de chaque activité, le Groupe SAMSIC dispose d'indicateurs de suivi de gestion permettant une veille mensuelle de l'évolution de l'activité et des charges. Les indicateurs clés financiers sont les suivants :

6

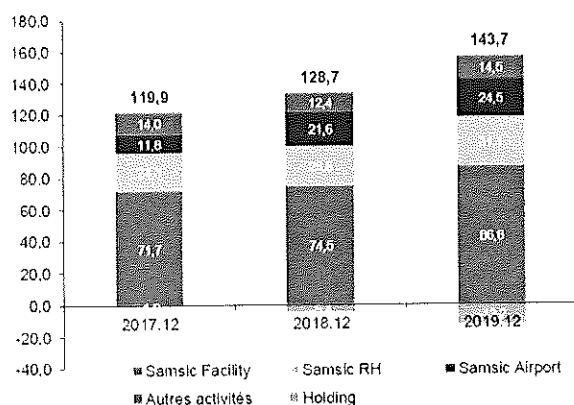
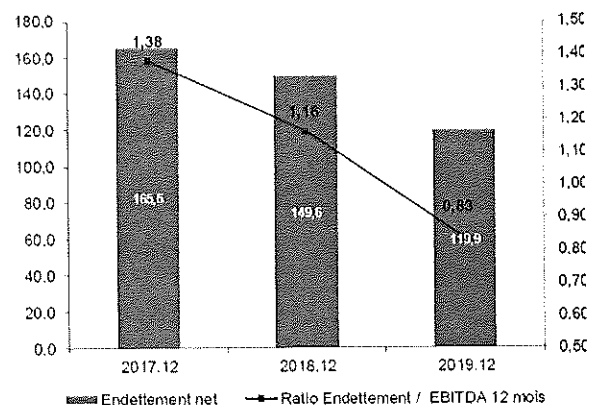
Chiffre d'affaires (en millions d'euros)



Effectifs (en équivalents temps plein)



EBITDA courant de l'exercice (en millions d'euros)

Evolution de l'endettement net¹ (en millions d'euros)

6) Les événements importants survenus entre la date de la clôture de l'exercice et celle de l'établissement de ce rapport

• ACQUISITION DE SOCIETES

Acquisition de la société NMS (France)

A effet du 01/01/2020, le groupe Samsic s'est porté acquéreur de la société Nettoyage Multi Services (NMS) au travers de sa filiale GPR. Située dans la région cannoise, cette entité est spécialisée dans le nettoyage des copropriétés. En 2019, NMS réalisait un chiffre d'affaires de 6 millions d'euros et employait 200 personnes. Cette acquisition permet au groupe d'accroître son offre de nettoyage dans le département des alpes maritimes.

Acquisition de la société Infor Group (Italie)

Samsic RH s'est porté acquéreur de la société Infor Group le 06/02/2020. Cette société italienne est spécialisée dans la gestion et le développement des ressources humaines : recherche et sélection de personnel, coaching, formation, recrutement, le placement, la gestion et la valorisation des ressources humaines. L'entité compte un effectif de plus de 70 personnes réparties sur 16 agences d'emploi en Italie. Employant plus 3700 intérimaires, elle a réalisé un chiffre d'affaires de 44 millions d'euros en 2019. Cette acquisition permet à Samsic RH de pénétrer l'un des marchés du travail temporaire et du recrutement les plus importants d'Europe et permet au groupe de compléter son maillage géographique européen dans le travail temporaire.

La dénomination sociale de la filiale a été modifiée le 24/02/2020 pour lui substituer « IG SAMSIC HR S.p.a ».

Prise de participation dans le groupe Uniserve (Allemagne)

Au travers de sa filiale Epex, le groupe Samsic a pris une participation minoritaire dans le groupe de services aux entreprises Uniserve, dont le siège social se situe à Wiesbaden en Allemagne. Cette acquisition effectuée en février 2020 permet au groupe de renforcer sa couverture nationale et de bénéficier de synergies sur l'ensemble des fonctions supports des deux sociétés partenaires notamment le commerce, les achats, et les ressources humaines. Le groupe Uniserve a été créé en 1969 et emploie plus de 2 500 collaborateurs.

• CESSIONS DE FONDS DE COMMERCE

A effet du 01/01/2020, la société ITIREMIA a cédé son fonds de commerce d'accueil au profit de la société SAM EVENT.

• DISSOLUTION-CONFUSION

Aux termes des décisions du 06/11/2019, la société EMALEC en qualité d'associé unique de FITELEC SERVICE a, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil, prononcé la dissolution sans liquidation de cette dernière et la transmission universelle du patrimoine à son profit à eu lieu le 29/01/2020.

• CHANGEMENTS DE DENOMINATIONS SOCIALES

Dans le cadre de la politique de marque définie pour le pôle RH, il a été décidé de substituer l'utilisation de la marque et du logo « SAMSIC EMPLOI » par les filiales utilisant la marque « AXE TRAVAIL TEMPORAIRE » à compter du 30/04/2020. Les dénominations sociales des vingt (20) filiales utilisant la marque AXE TRAVAIL TEMPORAIRE ont été modifiées à cette fin aux termes de décisions en date du 31/01/2020.

• CONSTITUTION DE SOCIETES

SAMSIC RH a souscrit 100% du capital des sociétés suivantes lors de leur constitution :

SAMSIC EMPLOI ILE DE FRANCE VAUX LE PENIL	SASU immatriculée sans activité au RCS de Rennes le 13/01/20 + ouverture Ets principal le 15/02/2020 à VAUX LE PENIL (77) avec mise en activité de la société
SAMSIC EMPLOI NORMANDIE SAINT HILAIRE DU HARCOUET	SASU immatriculée sans activité au RCS de Rennes le 04/03/2020 + ouverture Ets principal le 01/04/2020 à ST HILAIRE DU HARCOUET avec mise en activité de la société
SAMSIC EMPLOI NORMANDIE YVETOT	SASU immatriculée sans activité au RCS de Rennes le 17/03/2020 + ouverture Ets principal le 01/04/2020 à YVETOT avec mise en activité de la société

• CESSIONS DE TITRES- RACHAT D'ORA – REMBOURSEMENT D'AVANCE EN COMPTE COURANT – CONTRAT DE CREDITS

Les événements figurant au II. 5° supra du présent rapport sont intervenus à effet du 30/03/2020.

• OPERATIONS DE RAPPROCHEMENT PAR VOIE D'APPORTS

Dans le cadre d'un projet de rapprochement entre le groupe SAMSIC et la société spécialisée dans le recrutement de personnel HAPPY TO MEET YOU, la Société a conclu le 12/06/2020 avec HTMY Groupe un protocole d'accord fixant les conditions et modalités d'un rapprochement au plus tard le 30/09/2020 sous la forme d'un apport partiel d'actifs au profit de la société HOLDING QUIBLIER, filiale de notre Société.

- **COVID-19 et continuité d'exploitation**

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de son activité. Les activités ont commencé à être affectées par COVID-19 au premier trimestre 2020 et l'entité s'attend à un impact négatif sur ses états financiers en 2020. La société, compte tenu du caractère récent de l'épidémie et du manque de visibilité concernant le redémarrage de l'activité économique, n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel.

A la date d'arrêt des comptes des états financiers 2019 de l'entité, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

7) Présentation des comptes

Les comptes consolidés du Groupe SAMSIC qui sont publiés au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019, appliquent les principes comptables conformes à la loi française à savoir la loi n° 85-11 du 3 janvier 1985 et son décret d'application n° 86-221 du 17 février 1986, ainsi que le règlement n° 99-02 adopté en date du 29 avril 1999 par le Comité de la réglementation comptable et relatif à l'établissement des comptes consolidés, sa mise à jour par le règlement 2005.10 et son actualisation par le règlement ANC 2015-07.

8) Présentation des amortissements de fonds de commerce

Il n'y a pas de changement de méthodes comptables sur l'exercice écoulé.

9) Présentation des comptes et résultats

CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDE

Le chiffre d'affaires hors taxes net consolidé s'élève à 2 300 473 K€ au titre de l'exercice écoulé contre 2 019 128 K€ au titre de l'exercice précédent.

RESULTAT D'EXPLOITATION CONSOLIDE

Le montant des charges de personnels s'élève à 1 751 272 K€ au titre de l'exercice écoulé contre 1 540 053 K€ au titre de l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort à 116 548 K€ au 31 décembre 2019 contre 106 051 K€ au titre de l'exercice précédent.

RESULTAT COURANT AVANT IMPÔT CONSOLIDE

Le résultat courant avant impôt qui tient compte notamment, par rapport au résultat d'exploitation, des charges et des produits financiers pour un montant de (11 243) K€ contre (12 269) K€ au titre de l'exercice précédent, s'élève à 105 305 K€ au 31 décembre 2019 contre 93 783 K€ au titre de l'exercice précédent.

RENTABILITE

Le résultat net des sociétés intégrées s'élève à 65 027 K€ au 31 décembre 2019 contre 67 724 K€ au titre de l'exercice précédent.

Enfin, le résultat net comptable consolidé se traduit ainsi par un bénéfice de 64 865 K€ au titre de l'exercice écoulé contre 67 828 K€ au 31/12/2018, soit une baisse de -4.36%.

VIII - POUVOIRS

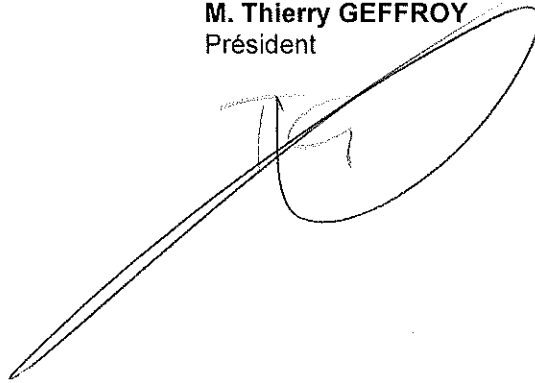
Nous vous demandons enfin de bien vouloir donner tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de l'assemblée pour accomplir toutes formalités légales et effectuer tous dépôts.

~~~~~

Nous vous remercions de votre confiance et vous invitons à approuver par votre vote le texte des résolutions que nous vous proposons.

Fait à CESSON SEVIGNE  
Le 22/06/2020

**M. Thierry GEFROY**  
Président

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal stroke followed by a large loop and a vertical stroke.



**KPMG Entreprises**  
**Haute Bretagne**  
Parc Edonia - Bâtiment S  
Rue de la Terre Victoria  
CS 46806  
35768 Saint Grégoire Cedex  
France

Téléphone : +33 (0)2 23 46 34 00  
Télécopie : +33 (0)2 23 46 34 61 ou 63  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

*Samsic S.A.S.*

***Rapport du commissaire aux comptes sur les  
comptes annuels***

Exercice clos le 31 décembre 2019

Samsic S.A.S.

6 rue de Châtillon - La Rigourdière - 35510 CESSON SEVIGNE

*Ce rapport contient 26 pages*

Référence : OR/DLM/CL/BC/277



**KPMG Entreprises  
Haute Bretagne**  
Parc Edonia - Bâtiment S  
Rue de la Terre Victoria  
CS 46806  
35768 Saint Grégoire Cedex  
France

Téléphone : +33 (0)2 23 46 34 00  
Télécopie : +33 (0)2 23 46 34 61 ou 63  
Site internet : [www.kpmg.fr](http://www.kpmg.fr)

## **Samsic S.A.S.**

Siège social : 6 rue de Châtillon - La Rigourdière - 35510 CESSON SEVIGNE  
Capital social : € 45 000 000

## **Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'Assemblée générale de la société Samsic S.A.S.,

### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos soins, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Samsic S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 15 mai 2020, sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### **Fondement de l'opinion**

#### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- **Fonds de commerce :**

Les fonds de commerce, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2019 s'établit à 100 212 362 Euros, ont fait l'objet de tests de dépréciation selon les modalités décrites dans la note 5.1.1. « Immobilisations incorporelles » de l'annexe.

Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et la cohérence d'ensemble des hypothèses utilisées et nous avons vérifié que la note 5.1.1. de l'annexe donne une information appropriée.

- **Titres de participation :**

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2019 s'établit à 340 489 534 Euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note 5.1.3. « Immobilisations financières » de l'annexe.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces estimations, en particulier les prévisions de flux de trésorerie établies par la société et à revoir les calculs effectués par la société.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président arrêté le 15 mai 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêt du rapport de gestion relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

**Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

**Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Saint Grégoire, le 25 juin 2020

KPMG Entreprises  
*Département de KPMG S.A.*

Eddy Remoissenet  
Associé

Olivier Rousseau  
Associé

# 1. BILAN

## 1.1. Bilan actif

| Rubrique                                    | Montant brut       | Amort. Prov.      | Net<br>31/12/2019  | Net<br>31/12/2018  |
|---------------------------------------------|--------------------|-------------------|--------------------|--------------------|
| Capital souscrit non appelé                 |                    |                   |                    |                    |
| <b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>        |                    |                   |                    |                    |
| Frais d'établissement                       |                    |                   |                    |                    |
| Frais de développement                      |                    |                   |                    |                    |
| Concessions, brevets et droits similaires   | 40 397 499         | 156 154           | 40 241 345         | 40 258 933         |
| Fonds commercial                            | 100 227 150        | 14 788            | 100 212 362        | 100 008 145        |
| Autres immobilisations incorporelles        |                    |                   |                    |                    |
| Avances, acomptes sur immo. incorporelles   |                    |                   |                    |                    |
| <b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>          |                    |                   |                    |                    |
| Terrains                                    | 11 324             |                   | 11 324             | 11 324             |
| Constructions                               | 91 019             | 81 617            | 9 402              | 12 340             |
| Installations techniques, mat. et outillage | 27 972 225         | 21 925 374        | 6 046 851          | 6 032 922          |
| Autres immobilisations corporelles          | 31 364 074         | 19 464 919        | 11 899 155         | 12 592 600         |
| Immobilisations en cours                    |                    |                   |                    | 117 468            |
| Avances et acomptes                         |                    |                   |                    |                    |
| <b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>          |                    |                   |                    |                    |
| Participations par mise en équivalence      |                    |                   |                    |                    |
| Autres participations                       | 386 175 333        | 45 685 799        | 340 489 534        | 336 141 984        |
| Créances rattachées à des participations    | 274 806 998        |                   | 274 806 998        | 260 007 168        |
| Autres titres immobilisés                   | 1 500              |                   | 1 500              | 2 175 136          |
| Prêts                                       | 200 970            |                   | 200 970            | 263 706            |
| Autres immobilisations financières          | 3 017 766          |                   | 3 017 766          | 3 524 602          |
| <b>ACTIF IMMOBILISE</b>                     | <b>864 265 856</b> | <b>87 328 651</b> | <b>776 937 205</b> | <b>761 146 327</b> |
| <b>STOCKS ET EN-COURS</b>                   |                    |                   |                    |                    |
| Matières premières, approvisionnements      |                    |                   |                    |                    |
| En-cours de production de biens             |                    |                   |                    |                    |
| En-cours de production de services          |                    |                   |                    |                    |
| Produits intermédiaires et finis            |                    |                   |                    |                    |
| Marchandises                                |                    |                   |                    |                    |
| Avances, acomptes versés sur commandes      |                    |                   |                    |                    |
| <b>CREANCES</b>                             |                    |                   |                    |                    |
| Créances clients et comptes rattachés       | 16 940 297         | 103 200           | 16 837 097         | 18 567 718         |
| Autres créances                             | 22 381 369         |                   | 22 381 369         | 36 506 864         |
| Capital souscrit et appelé, non versé       |                    |                   |                    |                    |
| <b>DIVERS</b>                               |                    |                   |                    |                    |
| Valeurs mobilières de placement             | 5 000 000          |                   | 5 000 000          | 5 000 000          |
| (Donc actions propres) :                    |                    |                   |                    |                    |
| Disponibilités                              | 41 039 199         |                   | 41 039 199         | 28 260 862         |
| <b>COMPTES DE REGULARISATION</b>            |                    |                   |                    |                    |
| Charges constatées d'avance                 | 642 723            |                   | 642 723            | 1 000 888          |
| <b>ACTIF CIRCULANT</b>                      | <b>86 003 588</b>  | <b>103 200</b>    | <b>85 900 388</b>  | <b>89 336 331</b>  |
| Frais d'émission d'emprunts à étaler        |                    |                   |                    |                    |
| Primes de remboursement des obligations     |                    |                   |                    |                    |
| Ecart de conversion actif                   | 76 506             |                   | 76 506             | 194 937            |
| <b>TOTAL GENERAL</b>                        | <b>950 345 949</b> | <b>87 431 851</b> | <b>862 914 099</b> | <b>850 677 595</b> |

## 1.2. Bilan passif

| Rubriques                                                  | Exercice<br>2019   | Exercice<br>2018   |
|------------------------------------------------------------|--------------------|--------------------|
| Capital social ou individuel (dont versé : 45 000 000 )    | 45 000 000         | 45 000 000         |
| Primes d'émission, de fusion, d'apport                     | 541 088            | 541 088            |
| Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence : )        |                    |                    |
| Réserve légale                                             | 4 500 000          | 4 500 000          |
| Réserves statutaires ou contractuelles                     |                    |                    |
| Réserves réglementées (dont rés. Prov. Fluct cours : )     |                    |                    |
| Autres réserves (dont achat œuvres orig. artistes : )      | 177 461 426        | 167 861 862        |
| Report à nouveau                                           |                    |                    |
| <b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>          | <b>46 669 228</b>  | <b>29 599 563</b>  |
| Subventions d'investissement                               |                    |                    |
| Provisions réglementées                                    |                    |                    |
| <b>CAPITAUX PROPRES</b>                                    | <b>274 171 742</b> | <b>247 502 514</b> |
| Produits des émissions de titres participatifs             | 119 000 000        | 144 000 000        |
| Avances conditionnées                                      |                    |                    |
| <b>AUTRES FONDS PROPRES</b>                                | <b>119 000 000</b> | <b>144 000 000</b> |
| Provisions pour risques                                    | 396 377            | 1 071 440          |
| Provisions pour charges                                    |                    |                    |
| <b>PROVISIONS</b>                                          | <b>396 377</b>     | <b>1 071 440</b>   |
| <b>DETTES FINANCIERES</b>                                  |                    |                    |
| Emprunts obligataires convertibles                         |                    |                    |
| Autres emprunts obligataires                               | 32 877 506         | 31 032 900         |
| Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit     | 145 960 375        | 133 993 360        |
| Emprunts et dettes financières divers (dt empr. Partic : ) | 240 976 345        | 226 159 338        |
| Avances et acomptes reçus sur commandes en cours           |                    |                    |
| <b>DETTES D'EXPLOITATION</b>                               |                    |                    |
| Dettes fournisseurs et comptes rattachés                   | 5 747 579          | 6 892 282          |
| Dettes fiscales et sociales                                | 8 769 870          | 6 114 684          |
| <b>DETTES DIVERSES</b>                                     |                    |                    |
| Dettes sur immobilisations et comptes rattachés            |                    |                    |
| Autres dettes                                              | 34 998 732         | 53 885 355         |
| <b>COMPTES DE REGULARISATION</b>                           |                    |                    |
| Produits constatés d'avance                                | 15 574             | 25 722             |
| <b>DETTES</b>                                              | <b>469 345 980</b> | <b>458 103 641</b> |
| Ecart de conversion passif                                 |                    |                    |
| <b>TOTAL GENERAL</b>                                       | <b>862 914 099</b> | <b>850 677 595</b> |

## 2.COMPTE DE RESULTAT

| Rubriques                                                                | France     | Exercice 2019<br>Exportation | Total              | Exercice<br>2018  |
|--------------------------------------------------------------------------|------------|------------------------------|--------------------|-------------------|
| Ventes de marchandises                                                   |            |                              |                    |                   |
| Production vendue de biens                                               |            |                              |                    |                   |
| Production vendue de services                                            | 61 921 396 |                              | 61 921 396         | 58 875 734        |
| <b>CHIFFRES D'AFFAIRES NETS</b>                                          | 61 921 396 |                              | <b>61 921 396</b>  | <b>58 875 734</b> |
| Production stockée                                                       |            |                              |                    |                   |
| Production immobilisée                                                   |            |                              |                    |                   |
| Subventions d'exploitation                                               |            |                              |                    |                   |
| Reprises sur dép., prov. (et amortissements), transferts de charges      |            |                              | 1 906 412          | 2 185 156         |
| Autres produits                                                          |            |                              | 611                | 10 592            |
| <b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>                                           |            |                              | <b>63 828 418</b>  | <b>61 071 482</b> |
| Achats de marchandises (y compris droits de douane)                      |            |                              |                    |                   |
| Variation de stock (marchandises)                                        |            |                              |                    |                   |
| Achats de matières premières et autres approvisionnements                |            |                              | 315 529            | 496 096           |
| Variation de stock (matières premières et approvisionnements)            |            |                              |                    |                   |
| Autres achats et charges externes                                        |            |                              | 28 712 169         | 19 347 084        |
| Impôts, taxes et versements assimilés                                    |            |                              | 790 752            | 1 099 240         |
| Salaires et traitements                                                  |            |                              | 3 812 955          | 3 507 937         |
| Charges sociales                                                         |            |                              | 1 845 893          | 1 625 165         |
| Dotations d'exploitation :                                               |            |                              |                    |                   |
| Sur immobilisations : dotations aux amortissements                       |            |                              | 5 892 093          | 5 768 039         |
| Sur immobilisations : dotations aux dépréciations                        |            |                              |                    |                   |
| Sur actif circulant : dotations aux dépréciations                        |            |                              | 69 858             | 48 273            |
| Dotations aux provisions                                                 |            |                              |                    | 16 900            |
| Autres charges                                                           |            |                              | 192 679            | 22 297            |
| <b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>                                            |            |                              | <b>41 631 929</b>  | <b>31 931 030</b> |
| <b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>                                           |            |                              | <b>22 196 490</b>  | <b>29 140 452</b> |
| <b>OPERATIONS EN COMMUN</b>                                              |            |                              |                    |                   |
| Bénéfice attribué ou perte transférée                                    |            |                              |                    |                   |
| Perte supportée ou bénéfice transféré                                    |            |                              |                    |                   |
| <b>PRODUITS FINANCIERS</b>                                               |            |                              | <b>69 005 470</b>  | <b>19 404 911</b> |
| Produits financiers de participations                                    |            |                              | 43 617 477         | 14 740 978        |
| Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé |            |                              | 39 875             | 81 589            |
| Autres intérêts et produits assimilés                                    |            |                              | 51 058             | 42 408            |
| Reprises sur provisions et transferts de charges                         |            |                              | 25 295 248         | 4 499 407         |
| Différences positives de change                                          |            |                              | 1 812              | 40 530            |
| Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement            |            |                              |                    |                   |
| <b>CHARGES FINANCIERES</b>                                               |            |                              | <b>36 507 629</b>  | <b>13 491 399</b> |
| Dotations financières aux amortissements et provisions                   |            |                              | 449 456            | 15 601            |
| Intérêts et charges assimilées                                           |            |                              | 12 441 559         | 13 395 295        |
| Différences négatives de change                                          |            |                              | 4 340              | 80 504            |
| Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement           |            |                              | 23 612 274         |                   |
| <b>RESULTAT FINANCIER</b>                                                |            |                              | <b>32 497 841</b>  | <b>5 913 512</b>  |
| <b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>                                     |            |                              | <b>54 694 330</b>  | <b>35 053 965</b> |
| <b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>                                            |            |                              | <b>1 662 891</b>   | <b>2 438 147</b>  |
| Produits exceptionnels sur opérations de gestion                         |            |                              |                    |                   |
| Produits exceptionnels sur opérations en capital                         |            |                              | 849 985            | 2 321 466         |
| Reprises sur provisions et transferts de charges                         |            |                              | 812 906            | 116 681           |
| <b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>                                           |            |                              | <b>2 033 332</b>   | <b>4 384 926</b>  |
| Charges exceptionnelles sur opérations de gestion                        |            |                              | 11 345             | 201 796           |
| Charges exceptionnelles sur opérations en capital                        |            |                              | 1 744 937          | 3 706 264         |
| Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions               |            |                              | 277 050            | 476 866           |
| <b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>                                             |            |                              | <b>-370 441</b>    | <b>-1 946 779</b> |
| Participation des salariés aux résultats de l'entreprise                 |            |                              |                    |                   |
| Impôts sur les bénéfices                                                 |            |                              | 7 654 661          | 3 507 622         |
| <b>TOTAL DES PRODUITS</b>                                                |            |                              | <b>134 496 779</b> | <b>82 914 541</b> |
| <b>TOTAL DES CHARGES</b>                                                 |            |                              | <b>87 827 551</b>  | <b>53 314 977</b> |
| <b>BENEFICE OU PERTE</b>                                                 |            |                              | <b>46 669 228</b>  | <b>29 599 563</b> |

### 3. FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

- La Société SAMSIC a vu 2 de ses actions à 30 € chacune, détenues par Thérèse Gaillard être cédées au profit de la Société FFR le 10/07/2019.

- Modifications des mandataires sociaux :

La démissions des sociétés FFR et FFJ de leurs mandats de Président et DG.

DUA du 15/07/2019 : La nomination de Thierry GEFFROY en qualité de Président et la nomination de Guy ROULLEAU et La société FFR en qualité de Directeur Général.

- Acquisition de titres :

La Société a acheté le 24/07/2019 à Marie-Françoise JICQUEL, 1 titre de la Société SAMSIC RH pour 8 500 €. Elle détient à présent 15 920 titres, soit à hauteur de 95.20 %.

La société a souscrit à l'augmentation du capital de HOLDING SP PROPRETE par l'achat de nouvelles parts sociales émise par celle-ci, soit 2 112 000 actions à 1 € chacune.

- TUP :

Une dissolution par confusion de patrimoine de la société SAMSIC SANTE SAINT JEAN a été effectuée par décision du 29/11/2019. Le boni de fusion est de 6 818.68 €

Une dissolution par confusion de patrimoine de la société SAMSIC SANTE SAINT ETINNE a été effectuée par décision du 29/11/2019. Le mali de fusion est de 204 216.97 € affecté en fond de commerce.

Une dissolution par confusion de patrimoine de la société SAMSIC ENVIRONNEMENT a été effectuée par décision du 31/12/2019. Le mali de fusion est de 21 927 589.23 €.

Une dissolution par confusion de patrimoine de la société FINANCIERE 13 a été effectuée par décision du 31/12/2019. Le mali de fusion est de 1 684 685.26 €.

- Internationale :

Extension géographique de la marque internationale SAMSIC au 30/01/2019 (système de Madrid) (marque semi figurative) : Suisse

Le 31/07/2019 : Le Dépôt de la marque semi figurative S SAMSIC auprès de l'office national de la propriété industrielle en République dominicaine



## 4. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de son activité. Les activités ont commencé à être affectées par COVID-19 au premier trimestre 2020 et l'entité s'attend à un impact négatif sur ses états financiers en 2020. La société, compte tenu du caractère récent de l'épidémie et du manque de visibilité concernant le redémarrage de l'activité économique, n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel. A la date d'arrêté des comptes des états financiers 2019 de l'entité, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation

## 5. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Par ailleurs, nous vous confirmons que la société Samsic SAS fera tout effort raisonnablement nécessaire dans le contexte spécifique du Covid 19, pour apporter son soutien financier à ses filiales et pour répondre à leurs besoins de financement dans le cours de leur activité, pour une période de 12 mois soit sur l'année civile 2020.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (Règlement ANC 2014-03), modifié par le Règlement n°2016-07 du 04 novembre 2016.

La société applique depuis le 1er janvier 2016 les dispositions du règlement ANC 2015-06, relatives à l'amortissement et à la dépréciation des actifs immobilisés.

### 5.1. IMMOBILISATIONS

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

#### 5.1.1. Immobilisations incorporelles :

- Fonds de commerce :

Ils comprennent tous les éléments incorporels permettant d'exercer l'activité de la société et son développement.

La société applique depuis le 1er janvier 2016 les dispositions du règlement ANC 2015-06, relatives à l'amortissement et à la dépréciation des actifs immobilisés.

Les éléments du fonds commercial, ont une durée d'utilisation non limitée et à ce titre, ne sont pas amortis. Ils font l'objet de test de dépréciation à chaque clôture, qui consiste à comparer la valeur nette comptable de l'actif à sa valeur actuelle. La valeur actuelle des fonds est appréciée sur la base de données internes et correspond à l'estimation des flux nets de trésorerie actualisés attendus de l'actif.

Si la valeur actuelle de l'actif ainsi déterminée devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation.

Les dépréciations comptabilisées sur le fonds commercial ne sont jamais reprises

- Logiciels :

Les logiciels sont évalués au coût historique, ils font l'objet d'un amortissement sur 3 ans.



### 5.1.2. Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations).

Les amortissements sont calculés suivant la durée d'utilisation prévue.  
Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants (L = linéaire).

| Immobilisations corporelles             | Amort pour dépréciation | Amort fiscalement pratiqués |
|-----------------------------------------|-------------------------|-----------------------------|
| Constructions                           | 5 % L                   | 5 % L                       |
| Installations techniques, mat.outillage | 25 % L                  | 25 % L                      |
| Install. générales agencés, aménagés    | 10 % L                  | 10 % L                      |
| Matériel de transport                   | 16.66 % L               | 16.66 % L                   |
| Matériel de bureau et informatique      | 25 % L                  | 25 % L                      |
| Mobilier                                | 14.29 % L               | 14.29 % L                   |

### 5.1.3. Immobilisations financières :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres est déterminée en fonction des prévisions d'activité de la société à 5 ans et de ses dettes financières nettes, par exception certaines sociétés sont évaluées en valeur liquidative.

Lorsque cette valeur est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les prêts consentis à la société mère sont rémunérés à hauteur du taux maximum déductible annuel.

Les autres immobilisations financières sont composées de dépôts et cautionnements. Les dépôts et cautionnements sont enregistrés sur la base des montants payés.

## 5.2. STOCKS

Les stocks sont évalués à leur coût d'acquisition suivant la méthode dite « premier entré, premier sorti ».

## 5.3. CREANCES CLIENTS

Les créances clients hors groupe sont évaluées à leur valeur nominale. Elles sont dépréciées, le cas échéant, par voie de provision lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

La règle pratiquée pour le calcul est la provision de 50% pour les créances en procédure d'injonction de payer et de 100% pour celles en procédures collectives.

Le risque sur les autres créances est quant à lui calculé comme suit :

| Nombre de jours de retard | Taux de provision |
|---------------------------|-------------------|
| 90 à 180 jours            | 5 %               |
| 180 à 270 jours           | 10%               |
| 270 à 360 jours           | 30%               |
| 360 à 720 jours           | 60%               |
| Plus de 720 jours         | 100%              |



#### **5.4. PROVISIONS POUR RISQUES**

Les provisions sont estimées au cas par cas selon les données juridiques en notre possession, en concertation avec nos avocats conseils et nos services juridiques.

#### **5.5. Transactions entreprises liées**

Les transactions effectuées avec les entreprises liées, sont conclues à des conditions normales de marché.

#### **5.6. Intégration fiscale**

La société a constitué un groupe intégré fiscalement depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1996.

Les économies d'impôt constatées dans le cadre de ce régime fiscal sont comptabilisées chez la société mère dans un compte de produit, selon la méthode de neutralité préconisée par l'Administration fiscale.

## 6. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF

### 6.1. Immobilisations corporelles et incorporelles

#### 6.1.1. Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice

| Chiffres exprimés en euros                            | Au 31/12/2018      | Augmentation<br>Réévaluation | Virements<br>corrections<br>+/- | Cessions         | Au 31/12/2019      |
|-------------------------------------------------------|--------------------|------------------------------|---------------------------------|------------------|--------------------|
| Frais d'établissement et de développement (1)         |                    |                              |                                 |                  |                    |
| Autres postes d'immobilisation incorporelles          | 140 430 095        | 204 217                      |                                 | 9 663            | 140 624 649        |
| <b>Total 1 Incorporelles</b>                          | <b>140 430 095</b> | <b>204 217</b>               | <b>0</b>                        | <b>9 663</b>     | <b>140 624 649</b> |
| Terrains                                              | 11 324             |                              |                                 |                  | 11 324             |
| Constructions sur sol propre                          | 85 764             |                              |                                 |                  | 85 764             |
| Constructions sur sol d'autrui                        |                    |                              |                                 |                  |                    |
| Constructions installations, agencements.....         | 5 255              |                              |                                 |                  | 5 255              |
| Installations générales et agencements (3)            | 16 438 952         | 518 690                      |                                 | 608 057          | 16 349 585         |
| Installations techniques, matériels et outillages (4) | 28 388 624         | 3 459 721                    |                                 | 3 876 120        | 27 972 225         |
| Matériel de transport (5)                             | 10 428 656         | 2 074 149                    |                                 | 2 015 473        | 10 487 332         |
| Matériel de bureau et informatique, mobilier (6)      | 4 600 225          | 290 405                      |                                 | 363 474          | 4 527 156          |
| Emballages récupérables et divers                     |                    |                              |                                 |                  |                    |
| <b>Total 2 Corporelles (2)</b>                        | <b>59 958 800</b>  | <b>6 342 965</b>             | <b>0</b>                        | <b>6 863 124</b> | <b>59 438 641</b>  |
| Immobilisations corporelles en cours                  | 117 468            | 182 505                      |                                 | 299 973          |                    |
| Acomptes                                              |                    |                              |                                 |                  |                    |
| <b>TOTAL</b>                                          | <b>200 506 363</b> | <b>6 729 687</b>             | <b>0</b>                        | <b>7 172 760</b> | <b>200 063 290</b> |

- (1) Les frais d'établissement contiennent le cas échéant les frais de constitution de la société.
- (2) Les variations des postes d'immobilisations corporelles et incorporelles d'un exercice à l'autre sont dues à des mouvements d'acquisitions et de cessions d'actifs réalisés par la société pour les besoins de son activité.
- (3) Augmentation 518 690 € = Dont transmissions universelles de patrimoine des sociétés : Samsic Santé ST Jean pour 2 134.90 €
- (4) Augmentation 3 459 721 € = Dont transmissions universelles de patrimoine des sociétés : Samsic Santé ST Jean pour 139 308.71 € et Samsic Santé st Etienne pour 104 133.94 €
- (5) Augmentation 2 074 149 € = Dont transmissions universelles de patrimoine des sociétés : Samsic Santé ST Jean pour 26 472.40 € et Samsic Santé st Etienne pour 18 248.60 €
- (6) Augmentation 290 405 € = Dont transmissions universelles de patrimoine des sociétés : Samsic Santé ST Jean pour 9 925.08 € et Samsic Santé st Etienne pour 5 514.94 €.

### 6.1.2. Tableau des amortissements

Les amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles sont calculés suivant le mode linéaire et en fonction de la durée de vie prévue.

Les a nouveaux comprennent les apports des sociétés fusionnées sur la période

| Chiffres exprimés en euros                        | Au 31/12/2018         | Dotations        | Diminutions ou reprises | Au 31/12/2019     |
|---------------------------------------------------|-----------------------|------------------|-------------------------|-------------------|
| Frais d'établissement et de développement         |                       |                  |                         |                   |
| Autres immobilisations incorporelles              | 148 230               | 17 588           | 9 663                   | 156 154           |
| <b>Total 1</b>                                    | <b>148 230</b>        | <b>17 588</b>    | <b>9 663</b>            | <b>156 154</b>    |
| Terrains                                          |                       |                  |                         |                   |
| Constructions                                     | 78 678                | 2 938            |                         | 81 617            |
| Installations générales et agencements            | 11 046 706            | 959 695          | 561 596                 | 11 444 805        |
| Installations techniques, matériels et outillages | 22 537 796            | 3 146 718        | 3 759 140               | 21 925 374        |
| Matériel de transport                             | 4 114 868             | 1 493 051        | 1 234 845               | 4 373 074         |
| Matériel de bureau informatique, mobilier         | 3 733 684             | 272 103          | 358 746                 | 3 647 041         |
| Emballages récupérables et divers                 |                       |                  |                         |                   |
| <b>Total 2</b>                                    | <b>41 511 732 (1)</b> | <b>5 874 505</b> | <b>5 914 327</b>        | <b>41 471 911</b> |
| <b>TOTAL</b>                                      | <b>41 659 961</b>     | <b>5 892 093</b> | <b>5 923 990</b>        | <b>41 628 065</b> |

- (1) Dont transmissions universelles de patrimoine des sociétés :  
Samsic Santé ST Jean pour 102 024.36€ sur matériel Industriel, pour 195.36€ pour agencement, pour 6 752.07€ pour le matériel de transport et pour 6 134.19 € pour le matériel bureau et le mobilier  
Samsic Santé ST Etienne pour 80 069.68€ sur matériel Industriel, pour 2 504.85€ pour le matériel de transport et pour 4 671.08€ pour le matériel bureau et le mobilier.

## 6.2. Immobilisations financières

Tableau des mouvements de l'exercice :

| Chiffres exprimés en euros                         | Valeur Brute<br>au<br>31/12/2018 | Acquisitions   | Cessions         | Valeur Brute<br>au<br>31/12/2019 | Provision         | Valeur Nette<br>au<br>31/12/2019 |
|----------------------------------------------------|----------------------------------|----------------|------------------|----------------------------------|-------------------|----------------------------------|
| Participations évaluées par<br>mise en équivalence |                                  |                |                  |                                  |                   |                                  |
| Autres participations                              | 666 562 312                      |                | 5 579 981        | 660 982 331                      | 45 685 799        | 615 296 532                      |
| Autres titres immobilisés                          | 2 175 136                        | 1 500          | 2 175 136        | 1 500                            |                   | 1 500                            |
| Prêts et autres<br>immobilisations financières     | 3 788 308                        | 127 560        | 697 133          | 3 218 736                        |                   | 3 218 736                        |
| <b>TOTAL</b>                                       | <b>672 525 755</b>               | <b>129 060</b> | <b>8 452 250</b> | <b>664 202 566</b>               | <b>45 685 799</b> | <b>618 516 767</b>               |

### 6.3. Etat des échéances des créances

Les créances détenues par la société s'élèvent à 317 990 122 € en valeur brute au 31/12/2019 et elles se décomposent comme suit :

| Chiffres exprimés en euros                                   | Montant Brut       | A un an au plus   | A plus d'un an     |
|--------------------------------------------------------------|--------------------|-------------------|--------------------|
| <b>ACTIF IMMOBILISE :</b>                                    | <b>278 025 734</b> | <b>0</b>          | <b>278 025 734</b> |
| Créances rattachées à des participations                     | 274 806 998        |                   | 274 806 998        |
| Prêts                                                        | 200 970            |                   | 200 970            |
| Autres immobilisations financières                           | 3 017 766          |                   | 3 017 766          |
| <b>ACTIF CIRCULANT :</b>                                     | <b>39 964 388</b>  | <b>39 964 388</b> | <b>0</b>           |
| Clients                                                      | 16 732 106         | 16 732 106        |                    |
| Clients douteux                                              | 208 191            | 208 191           |                    |
| Personnel et comptes rattachés                               | 291 781            | 291 781           |                    |
| Organismes sociaux                                           |                    |                   |                    |
| Etat : impôts et taxes diverses                              | 1 231 186          | 1 231 186         |                    |
| Groupe et associés                                           | 16 670 431         | 16 670 431        |                    |
| Débiteurs divers                                             | 4 187 970          | 4 187 970         |                    |
| Charges constatées d'avance                                  | 642 723            | 642 723           |                    |
| <b>TOTAL</b>                                                 | <b>317 990 122</b> | <b>39 964 388</b> | <b>278 025 734</b> |
| Montants des prêts accordés en cours d'exercice              | 39 955             |                   |                    |
| Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice       | 129 343            |                   |                    |
| Prêts et avance consentis aux associés (personnes physiques) |                    |                   |                    |

## 7. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF

### 7.1. Tableau de variation des capitaux propres

|                            | Capital social    | Primes d'émission | Réserves           | Report à nouveaux | Résultat          | Subvention Provisions règl. | Capitaux propres   |
|----------------------------|-------------------|-------------------|--------------------|-------------------|-------------------|-----------------------------|--------------------|
| <b>Solde au 31/12/2018</b> | <b>45 000 000</b> | <b>541 088</b>    | <b>172 361 863</b> |                   | <b>29 599 563</b> |                             | <b>247 502 514</b> |
| Affectation de résultat    |                   |                   | 9 599 563          |                   | -9599563          |                             | 0                  |
| Dividendes                 |                   |                   |                    |                   | -20 000 000       |                             | -20 000 000        |
| Augmentation de capital    |                   |                   |                    |                   |                   |                             | 0                  |
| Résultat de l'année        |                   |                   |                    |                   | 46 669 228        | 0                           | 46 669 228         |
| <b>Solde au 31/12/2019</b> | <b>45 000 000</b> | <b>541 088</b>    | <b>181 961 426</b> | <b>0</b>          | <b>46 669 228</b> | <b>0</b>                    | <b>274 171 742</b> |
| Nombre de titres           | 1500000           |                   |                    |                   |                   |                             |                    |
| Valeur nominal             | 30                |                   |                    |                   |                   |                             |                    |

## 7.2. Etat des provisions

Les a nouveaux comprennent les apports des sociétés fusionnées sur la période

| Chiffres exprimés en euros                                      | Au 31/12/2018     | Dotations      | Reprises          | Au 31/12/2019     |
|-----------------------------------------------------------------|-------------------|----------------|-------------------|-------------------|
| Provisions pour litige prud'homal (1)                           | 90 869            |                | 48 047            | 42 822            |
| Provisions pour amendes pénalité                                |                   |                |                   |                   |
| Provisions pour pertes de change                                | 194 937           | 76 506         | 194 937           | 76 506            |
| Provisions pour pensions et obligations similaires              |                   |                |                   |                   |
| Provisions pour impôts                                          |                   |                |                   |                   |
| Provisions pour renouvellement des immobilisations              |                   |                |                   |                   |
| Provisions pour gros entretiens                                 |                   |                |                   |                   |
| Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer |                   |                |                   |                   |
| Autres provisions pour risques et charges                       | 812 906           | 277 050        | 812 906           | 277 050           |
| <b>Total provision risques et charges</b>                       | <b>1 098 712</b>  | <b>353 556</b> | <b>1 055 890</b>  | <b>396 378</b>    |
| Provisions sur immos incorporelles                              | 14 788            |                |                   | 14 788            |
| Provisions sur immos corporelles                                |                   |                |                   |                   |
| Provisions sur titres mis en équivalence                        |                   |                |                   |                   |
| Provisions sur titres de participations                         | 70 413 160        | 372 950        | 25 100 311        | 45 685 799        |
| Provisions autres immos financières                             |                   |                |                   |                   |
| Provisions sur stocks et encours                                |                   |                |                   |                   |
| Provisions sur comptes clients (2)                              | 50 671            | 69 858         | 17 329            | 103 200           |
| Autres provisions pour dépréciation                             |                   |                |                   |                   |
| <b>Total provision pour dépréciation</b>                        | <b>70 478 619</b> | <b>442 808</b> | <b>25 117 640</b> | <b>45 803 787</b> |
| <b>Total général</b>                                            | <b>71 577 331</b> | <b>796 364</b> | <b>26 173 530</b> | <b>46 200 164</b> |
| <i>Dotations et reprises exploitations</i>                      |                   | 69 858         | 65 376            |                   |
| <i>Dotations et reprises financières</i>                        |                   | 449 456        | 25 295 248        |                   |
| <i>Dotations et reprises exceptionnelles</i>                    |                   | 277 050        | 812 906           |                   |

(1) A Nouveau au 31/12/18 de 90 869 €, Dont transmissions universelles de patrimoine des sociétés : Samsic Santé st Etienne pour 7 272 € et Samsic Environnement pour 20 000€.

(2) A Nouveau au 31/12/18 de 50 671 €, Dont transmissions universelles de patrimoine des sociétés : Samsic Santé st Etienne pour 900.30€ et Samsic Santé st Jean pour 1 498.09€.

### 7.3. Etats des échéances des dettes

| DETTE                                                       | Montant brut<br>fin ex. | Moins d'1 an       | 1 à 5 ans          | Plus de 5 ans |
|-------------------------------------------------------------|-------------------------|--------------------|--------------------|---------------|
| Emprunts obligataires convertibles                          |                         |                    |                    |               |
| Autres emprunts obligataires                                | 32 877 506              | 32 877 506         |                    |               |
| Emprunts et dettes auprès des établissements<br>de crédit : |                         |                    |                    |               |
| à 1 an maximum à l'origine                                  | 1 439 862               | 1 439 862          |                    |               |
| à plus d'1 an à l'origine                                   | 144 520 513             | 48 949 329         | 95 571 184         |               |
| Emprunts et dettes financières divers                       | 240 976 345             |                    | 240 976 345        |               |
| Fournisseurs et comptes rattachés                           | 5 747 579               | 5 747 579          |                    |               |
| Personnel et comptes rattachés                              | 2 164 426               | 2 164 426          |                    |               |
| Sécurité sociale et autres organismes sociaux               | 638 340                 | 638 340            |                    |               |
| Etat et autres collectivités publiques :                    |                         |                    |                    |               |
| Impôts sur les bénéfices                                    | 3 222 203               | 3 222 203          |                    |               |
| Taxe sur la valeur ajoutée                                  | 2 553 704               | 2 553 704          |                    |               |
| Obligations cautionnées                                     |                         |                    |                    |               |
| Autres impôts et comptes rattachés                          | 191 196                 | 191 196            |                    |               |
| Dettes sur immobilisations et comptes rattachés             |                         |                    |                    |               |
| Groupe et associés                                          | 33 850 561              | 33 850 561         |                    |               |
| Autres dettes                                               | 1 148 170               | 1 148 170          |                    |               |
| Dettes rep.de titres emp. ou remis en garantie              |                         |                    |                    |               |
| Produits constatés d'avance                                 | 15 574                  | 15 574             |                    |               |
| <b>TOTAL</b>                                                | <b>469 345 979</b>      | <b>132 798 450</b> | <b>336 547 529</b> | <b>0</b>      |
| Emprunts souscrits en cours d'exercice                      |                         |                    |                    |               |
| Emprunts remboursés en cours d'exercice                     |                         |                    |                    |               |

## 8. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

### 8.1. Ventilation du montant net du chiffre d'affaires

| Nature des Produits en K€     | Exercice 2019 | Exercice 2018 | Variation %  |
|-------------------------------|---------------|---------------|--------------|
| LOCATION GERANACE             | 23 638        | 24 152        | -2.13%       |
| SAVOIR FAIRE SERVICE          | 7 473         | 6 609         | 13.07%       |
| REDEVANCE DE MARQUE           | 11 385        | 10 362        | 9.87%        |
| SAVOIR FAIRE METIER           | 12 788        | 11 457        | 11.62%       |
| LOCATIONS DIVERSES            | 5 641         | 5 424         | 4.00%        |
| REFAC CH LOCATIVES            | 656           | 586           | 11.95%       |
| AUTRES PAA (CESSION APPRO...) | 340           | 342           | -0.58%       |
| RFA CONTRACTUELLES            | -             | -             |              |
| <b>Total</b>                  | <b>61 921</b> | <b>58 932</b> | <b>5.07%</b> |

### 8.2. Résultat financier

Le résultat financier de l'exercice s'élève à 32 497 841 € et s'analyse de la façon suivante :

| Rubriques                                                                | Exercice 2019     | Exercice 2018     |
|--------------------------------------------------------------------------|-------------------|-------------------|
| <b>PRODUITS FINANCIERS</b>                                               | <b>69 005 470</b> | <b>19 404 911</b> |
| Produits financiers de participations                                    | 43 617 477        | 14 740 978        |
| Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé | 39 875            | 81 589            |
| Autres intérêts et produits assimilés                                    | 51 058            | 42 408            |
| Reprises sur provisions et transferts de charges                         | 25 295 248        | 4 499 407         |
| Différences positives de change                                          | 1 812             | 40 530            |
| Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement            |                   |                   |
| <b>CHARGES FINANCIERES</b>                                               | <b>36 507 629</b> | <b>13 491 399</b> |
| Dotations financières aux amortissements et provisions                   | 449 456           | 15 601            |
| Intérêts et charges assimilées                                           | 12 441 559        | 13 395 295        |
| Différences négatives de change                                          | 4 340             | 80 504            |
| Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement           | 23 612 274        |                   |
| <b>RESULTAT FINANCIER</b>                                                | <b>32 497 841</b> | <b>5 913 512</b>  |

### 8.3. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de l'exercice de -370 441 € s'analyse de la façon suivante :

| Rubriques                                                  | Exercice<br>2019 | Exercice<br>2018  |
|------------------------------------------------------------|------------------|-------------------|
| <b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>                              | <b>1 662 891</b> | <b>2 438 147</b>  |
| Produits exceptionnels sur opérations de gestion           |                  |                   |
| Produits exceptionnels sur opérations en capital           | 849 985          | 2 321 466         |
| Reprises sur provisions et transferts de charges           | 812 906          | 116 681           |
| <b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>                             | <b>2 033 332</b> | <b>4 384 926</b>  |
| Charges exceptionnelles sur opérations de gestion          | 11 345           | 201 796           |
| Charges exceptionnelles sur opérations en capital          | 1 744 937        | 3 706 264         |
| Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions | 277 050          | 476 866           |
| <b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>                               | <b>-370 441</b>  | <b>-1 946 779</b> |

Détail du résultat exceptionnel :

| Nature des charges                    | Montant          | Compte   |
|---------------------------------------|------------------|----------|
| Amendes et pénalités                  | 1 345            | 67120000 |
| Commission agent - emp dette senior   | 10 000           | 67180000 |
| Cessions immobilisations corporelles  | 944 937          | 67520000 |
| Transac / SCI PARIS BREGUET           | 800 000          | 67880100 |
| Prov pr risq Titres SAMSIC LES HALLES | 277 050          | 68760000 |
|                                       |                  |          |
| <b>Total</b>                          | <b>2 033 332</b> |          |

| Nature des produits                            | Montant          | Compte   |
|------------------------------------------------|------------------|----------|
| Produits cession immo. Corp                    | 820 613          | 77520000 |
| Produits cession immo. Corp - Rbt assurance    | 22 553           | 77520100 |
| Boni sur rachat action                         | 6 819            | 77830000 |
| Rep risq et charges titre SAMSIC ENVIRONNEMENT | 812 906          | 78750000 |
|                                                |                  |          |
|                                                |                  |          |
|                                                |                  |          |
| <b>Total</b>                                   | <b>1 662 891</b> |          |

## 8.4. Impôt sur les bénéfices

### 8.4.1. Répartition de l'impôt sur les bénéfices

La société SAMSIC est membre d'un Groupe d'intégration fiscale ayant pour société mère, la société SAMSIC .

| Rubriques                           | Résultat av<br>impôt | Impôt dû        | Résultat net<br>après impôt |
|-------------------------------------|----------------------|-----------------|-----------------------------|
| Résultat courant avant impôt        | 54 694 330           | -7531181        | 47 163 149                  |
| Résultat exceptionnel à court terme | -370 441             | -123480         | -493 921                    |
| Résultat exceptionnel à long terme  |                      |                 | 0                           |
| Participation salarié               |                      |                 | 0                           |
| Crédit d'impôt                      |                      |                 | 0                           |
|                                     | <b>54 323 889</b>    | <b>-7654661</b> | <b>46 669 228</b>           |

L'impôt dû relatif aux résultats courant et exceptionnel a été calculé en multipliant le taux effectif d'imposition par les résultats courants et exceptionnels comptables, corrigé des réintégrations et déductions fiscales des charges courantes et exceptionnelles.

### 8.4.2. Répartition de l'impôt sur les bénéfices

| Exercice 2019                                               |                   |             |
|-------------------------------------------------------------|-------------------|-------------|
| Bénéfice comptable de l'exercice                            |                   | 46 669 228  |
| 1. Réintégrations fiscales                                  |                   | 33 850 962  |
| 2. Déductions fiscales                                      |                   | -66 645 292 |
| Détermination du résultat fiscal                            | BENEFICE          | DEFICIT     |
| Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables   | 13 874 898        |             |
| Déficit de l'exercice reporté en arrière                    |                   |             |
| Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice |                   |             |
| <b>RESULTAT FISCAL</b>                                      | <b>13 874 898</b> |             |

## 9. INFORMATIONS DIVERSES

### 9.1. Effectif moyen du personnel salarié et intérimaire

Sur l'année fiscale 2019, l'effectif moyen du personnel s'analyse comme suit :

|                                             | Hommes       | Femmes      | Total        |
|---------------------------------------------|--------------|-------------|--------------|
| Cadres                                      | 24.84        | 5.00        | 29.84        |
| Agents de maîtrise, techniciens et employés | 2.00         | -           | 2.00         |
| <b>TOTAL</b>                                | <b>26.84</b> | <b>5.00</b> | <b>31.84</b> |

### 9.2. Identité de la société mère consolidante

Les comptes de la société mère sont consolidés selon la méthode de l'intégration globale au taux de **93.96%** dans les comptes de la société **FOR-BZH – 3 MAIL FRANCOIS MITTERRAND – 35000 RENNES**

### 9.3. Liste des filiales et des participations

#### 9.3.1. Filiales (plus de 50%)

| Dénomination           | Capital<br>Capitaux propres | Chiffre d'affaires<br>Résultat | Q.P.détenue<br>Divid. Encai. | Val. Brute des titres<br>Val. nettes des titres | Val. Brute des créances<br>Val. nettes des créances |
|------------------------|-----------------------------|--------------------------------|------------------------------|-------------------------------------------------|-----------------------------------------------------|
| SCI TOM                | 1 500                       | 104 502                        | 100%                         | 200 000                                         | 171 672                                             |
|                        | 101 780                     | 50 085                         | -                            | 200 000                                         |                                                     |
| SAMSIC FM              | 50 000                      | 58 918 843                     | 100%                         | 7 174 699                                       | 996 801                                             |
|                        | 1 025 163                   | 612 631                        | -                            | 6 984 850                                       |                                                     |
| SAMSIC V               | 36 100 000                  | -                              | 100%                         | 166 782 000                                     | -                                                   |
|                        | 74 749 713                  | 5 166 859                      | 400 000                      | 121 659 000                                     | -                                                   |
| SAMSIC RH              | 267 552                     | 11 648 780                     | 95.2%                        | 21 694 867                                      | 39 546 728                                          |
|                        | 10 614 018                  | 4 748 403                      |                              | 21 694 867                                      |                                                     |
| SAMGES                 | 15 000                      | 25 658 849                     | 100%                         | 15 150                                          | 4 524 713                                           |
|                        | 3 596 990                   | 1 196 914                      | 500 000                      | 15 150                                          | -                                                   |
| SAMSIC SAS 3           | 500 000                     | 2 955 271                      | 100%                         | 500 000                                         | -                                                   |
|                        | 944 770                     | 88 395                         | -                            | 500 000                                         | -                                                   |
| HOLDING SP<br>PROPRETE | 27 063 519                  | 9 957 828                      | 100%                         | 92 842 344                                      | 24 385 272                                          |
|                        | 55 367 216                  | 10 824 224                     | 1 000 000                    | 92 842 344                                      |                                                     |
| SAMSIC LES<br>HALLES   | 100 000                     | 697 454                        | 100%                         | 372 950                                         | 408 609                                             |
|                        | - 275 816                   | - 141 045                      | -                            | -                                               |                                                     |
| SAMAIDE                | 83 700                      | 628 652                        | 75%                          | 62 790                                          | -                                                   |
|                        | 236 175                     | 15 182                         |                              | 62 790                                          | -                                                   |
| SAMSIC IV              | 10 124 720                  | 25 174 138                     | 96%                          | 95 709 204                                      | 153 130 914                                         |
|                        | 48 287 438                  | 7 620 151                      | 38 559 960                   | 95 709 204                                      |                                                     |

## 9.3.2. Participations (de 10 à 50%)

| Dénomination                      | Capital<br>Capitaux propres | Chiffre d'affaires<br>Résultat | Q.P.détenue<br>Divid. Encai. | Val. Brute des titres<br>Val. nettes des titres | Val. Brute des créances<br>Val. nettes des créances |
|-----------------------------------|-----------------------------|--------------------------------|------------------------------|-------------------------------------------------|-----------------------------------------------------|
| SAMSIC<br>PROPRETE SA<br>(SUISSE) | 83 126                      | 22 839 017                     | 20%                          | 526 324                                         | -                                                   |
|                                   | 1 885 232                   | 91 885                         |                              | 526 324                                         |                                                     |
| CASAM AERO                        | 10 000                      | 48 800                         | 50%                          | 5 000                                           | -                                                   |
|                                   | 139 590                     | 22 214                         | -                            | 5 000                                           |                                                     |
| CASAM                             | 40 000                      | 464 000                        | 50%                          | 20 000                                          | -                                                   |
|                                   | 688 176                     | 2 509                          | -                            | 20 000                                          |                                                     |

## 9.3.3. Autres titres

| Dénomination | Capital<br>Capitaux propres | Chiffre d'affaires<br>Résultat | Q.P.détenue<br>Divid. Encai. | Val. Brute des titres<br>Val. nettes des titres | Val. Brute des créances<br>Val. nettes des créances |
|--------------|-----------------------------|--------------------------------|------------------------------|-------------------------------------------------|-----------------------------------------------------|
|              |                             |                                |                              |                                                 |                                                     |
|              |                             |                                |                              |                                                 |                                                     |

## 9.4. Engagements hors bilans

### 9.4.1. Engagements financiers donnés

| Engagements donnés    | Total      |
|-----------------------|------------|
| Cautions              | -          |
| Cautions sur Emprunts | 3 715 625  |
| Caution BPO Interim   | 3 400 000  |
| Caution AXA Interim   | 32 770 180 |
| garanties financières | -          |
|                       | 39 885 805 |

### 9.4.2. Engagements financiers reçus

|                       | Total |
|-----------------------|-------|
| Cautions              | -     |
| garanties financières | -     |
| Affacturage           | -     |
|                       | -     |

### 9.4.3. Engagements sur le personnel

|                         | Total   |
|-------------------------|---------|
| Nombres d'heures de CPF |         |
| Engagement retraite     | 181 839 |
|                         |         |